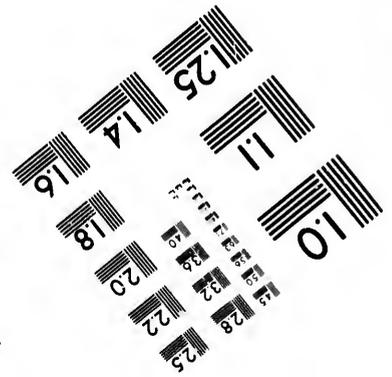
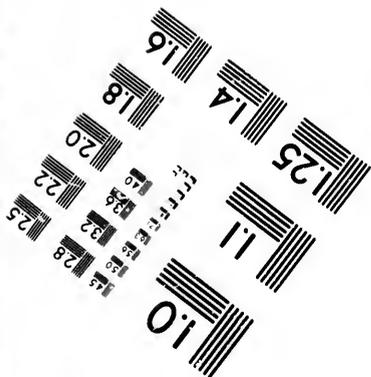
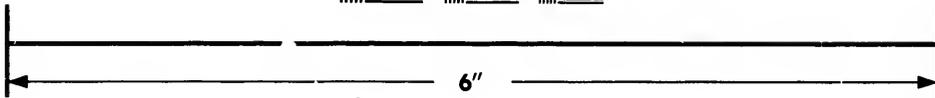
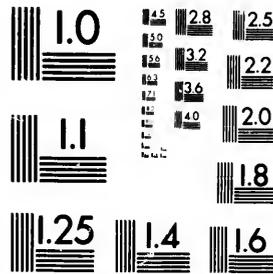


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14
18
20
22
25
28
32
36
39

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
01

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

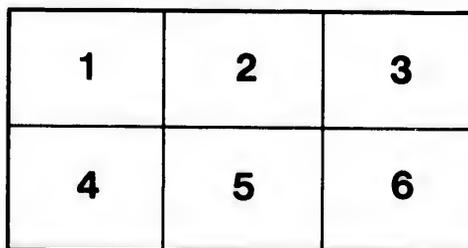
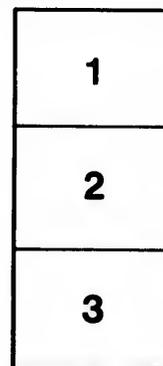
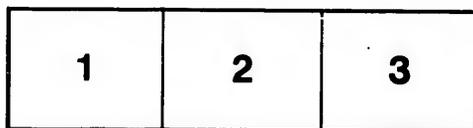
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ALMANACH
DES
FAMILLES

RARE
A Y
412
A62

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1888

(ONZIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-sept, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

SEULS AGENTS AU CANADA POUR

Gve TOIRAY-MAURIN

FABRICANT DES ENCRES SUPERIEURES:

LE XIX^{ME} SIECLE

Encre Noire - fixe inaltérable

Cette encre d'un noir très intense en écrivant se recommande aux comptables par sa fluidité. Elle n'oxyde pas les plumes métalliques et ne dépose jamais.



LA SYRIENNE

Encre à copier sans rivale

Cette encre très fluide et d'une jolie nuance violette en écrivant, devient de suite très noire. Elle est la seule qui produise de bonnes copies plus d'un an après l'écriture.

AZULINE

ENCRE BLEU-NOIR FIXE

Cette encre d'une jolie nuance bleue claire en écrivant, tourne rapidement au noir parfait, sans jamais subir de décoloration.

Encres de couleurs, Colles liquides et Cires à cacheter

BLANZY POURE & Cie

PLUMES METALLIQUES

MEDAILLES D'HONNEUR

AUX

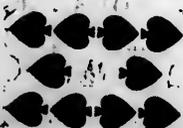
EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Les plus recommandées sont les numéros suivants :
PLUME (écolière), Nos. 38, 70, 80, 81, 99, 170, 237.—PLUME (ap pliquée) Nos. 29, 30, 242, 631, 632, 832.—PLUME (correspondance) Nos. 602, 603, 753, 755, 912.—PLUME (comptabilité) Nos. 611, 743, 749, 804, 863, 901.—PLUME (gothique) Nos. 230, 231, 233, 252.

CARTES A JOUER

COINS RONDS

Marquées dans les coins



FABRICATION

CANADIENNE

New Diamond—Great Mogul—Excelsior—Mikado—Bon ton—New Tally—HO et Cabinet

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1888

(ONZIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-sept, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTRÉAL.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

A NOS LECTEURS

En venant pour la onzième fois offrir au public notre *Almanach des Familles*, nous voulons lui prouver par le soin apporté dans le choix, la variété et l'utilité des matières qui composent la présente édition que nous nous sommes efforcés de le rendre de plus en plus agréable et digne de l'accueil bienveillant qu'il a toujours reçu.

Aux récits amusants, pensées morales, bons conseils, énigmes, charades, etc. contenus dans la première partie, viennent encore se joindre dans la seconde, un grand nombre de recettes d'*économie domestique, de cuisine, notions d'hygiène, etc.* l'âge des *principaux souverains, les cours de justice, le tableau des registrateurs, et les lois de chasse et de pêche.*

Comput ecclésiastique pour 1888.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire).....	8
Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire).....	XVIJ
Cycle solaire (il est de 28 ans).....	21
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège).....	1
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année).....	A. G.
Lettre du Martyrologe.....	S

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	29 janvier	Pentecôte.....	20 mai
Les Cendres.....	15 février	Sainte-Trinité.....	27 mai
Dim. de la Passion.....	18 mars	Fête-Dieu.....	31 mai
“ des Rameaux....	25 mars	1er dim. de l'Avent....	2 déc.
PAQUES.....	1er avril	Dimanches après la Pen-	
Rogations.....	7, 8 et 9 mai	tecôte.....	27
Ascension.....	10 mai		

Quatre-Temps

Printemps.....	les 22, 24 et 25 février.
Été.....	les 23, 25 et 26 mai.
Automne.....	les 19, 21 et 22 septembre.
Hiver.....	les 19, 21 et 22 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le PRINTEMPS, le 19 mars, à 11 h. 1 m. du soir. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'ÉTÉ, le 20 juin, à 7 h. 21 m. du soir.

L'AUTOMNE, le 22 septembre, à 9 h. 58 m. du matin. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'HIVER, le 21 décembre, à 4 h. 6 m. du matin.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 10 mai, l'Ascension.	Le 8 déc., l'Immaculée-Concept.
Le 31 mai, la Fête-Dieu.	Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 31 mai, la Fête-Dieu.
Le 15 février, les Cendres.	Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 30 mars, Vendredi saint.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 2 avril, Lundi de Pâques.	Le 8 déc., l'Immaculée-Concept.
Le 10 mai, l'Ascension.	Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 14 février inclusivement, et du 9 avril au 1^{er} décembre aussi inclusivement.

Événements de l'année 1888.

De la création (4922 suivant les Bénédictins)	6851
De la période Julienne	6601
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1888
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2641
“ “ de Québec, 3 juillet	280
“ “ de Montréal, 17 mai	246
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre	396
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier	353
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février	125
De la république des États-Unis, 4 juillet	112
De la république française, 4 septembre	18
De la Puissance du Canada, 1er juillet	21
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février	10
“ “ de la reine Victoria I, 20 juin	51

Observations météorologiques, etc.

- En 1886.—Première gelée d'automne, 20 septembre.
 " " neige " 17 octobre.
 " Commencement de l'hiver, 3 décembre.
 " Première traverse en voiture sur la glace, de Longuenil à Hochelaga, 30 décembre.
- En 1887.—La glace du St-Laurent part vis-à-vis la ville, 22 avril.
 " Arrivée du premier vapeur *Le Longueuil*, le 1er mai.
 " Arrivée du premier navire d'outre-mer vapeur *Orégon*, le 1er mai.
 " Première gelée d'automne, 23 septembre.
 " Première neige d'automne, 23 octobre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent :	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	
" 4 et 6 "	Pluie	Neige et tempête.
" 6 et 8 "	Vent et pluie	"
" 8 et 10 "	Variable	Tempête.
" 10 et 12 "	Fréquentes ondées....	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m.	Très pluvieux.....	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	{ Beau, si le vent est N. O. Pluie, s'il est sud ou S. O. " " " " " " "	Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E.
" 8 et 10 " ..		Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
" 10 et minuit		Beau

N.B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.

Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredi- et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la **PENTECÔTE**, (19 mai) ; des Apôtres **SS. PIERRE ET PAUL**, (28 juin) ; de la solennité de l'**ASSOMPTION**, (18 août) ; de la **TOUSSAINT**, (31 octobre), et de **NOËL**, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des **CENDRES** et les trois jours suivants, 16, 17 et 18 février ;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des **RAMEAUX** et les six autres jours de la **SEMAINE SAINTE** ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et les œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1888.

*Mercur*e, sera étoile du matin jusqu'au 18 janvier, du 3 mars au 10 mai, du 9 juillet au 23 août, et du 31 octobre au 28 décembre.

Vénus, sera étoile du matin jusqu'au 11 juillet, étoile du soir le reste de l'année.

Mars, sera étoile du matin jusqu'au 5 janvier, étoile du soir le reste de l'année.

Jupiter, sera étoile du matin jusqu'au 24 février, du 8 décembre à la fin de l'année, et étoile du soir le reste de l'année.

Eclipses durant l'année 1888.

Il y aura cette année cinq éclipses.

Le 28 janvier éclipse totale de la lune visible en Canada à 5 heures 31 m. du soir.

Le 11 février, éclipse partielle du soleil invisible en Canada.

Le 9 juillet, éclipse partielle du soleil invisible en Canada.

Le 22 juillet, éclipse totale de la lune, visible en Canada à 11 h. 54 m. du soir.

Le 7 août, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Explication des signes et abréviations.

La colonne **CL.** désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER

31 JOURS

CONSCRÉ À L'ENFANT JÉSUS.



SIGNÉ DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☾ D. Q. le 6, à 6h. 48m. du mat. | ☽ P. Q. le 20, à 11h. 55m. du soir.
 ☉ N. L. le 13, à 3h. 44m. du mat. | ☿ P. L. le 28, à 6h. 24m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.			LUNE			
			Lev.	Cou.		L. C.			
			H.	M.	H.	M.			
DIM.	1	b	CIRCONCISION, doub. 2 cl.	7	47	4	21	7	23
Lundi	2	r	Octave de St. Etienne, doub.	7	47	4	22	8	28
Mardi	3	b	Octave de St. Jean, doub.	7	47	4	23	9	35
Merc.	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7	46	4	24	10	41
Jendi	5	b	Vigile de l'Epiphanie, semid.	7	46	4	25	11	51
Vend.	6	b	ÉPIPHANIE, 1re cl. (d'oblig.)	7	46	4	26	matin	
Sam.	7	b	De l'Octave, semid.	7	45	4	28	0	59
DIM.	8	b	1 Epiph. semid.	7	45	4	29	2	09
Lundi	9	b	De l'Octave, semid.	7	44	4	30	3	19
Mardi	10	b	De l'Octave, semid.	7	44	4	31	4	26
Merc.	11	b	De l'Octave, semid.	7	43	4	32	5	33
Jendi	12	b	De l'Octave, semid.	7	42	4	33	6	33
Vend.	13	b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7	42	4	34	couch	
Sam.	14	b	St. Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7	42	4	35	6	34
DIM.	15	b	2 Ép. S. NOM DE JÉSUS, doub. 2 cl.	7	40	4	37	7	37
Lundi	16	r†	St. Marcel, P. M., semid.	7	40	4	38	8	38
Mardi	17	b	St. Antoine, abbé, doub.	7	39	4	39	9	38
Merc.	18	b	Chaire de St. Pierre à Rome, d. m.	7	39	4	41	10	36
Jendi	19	r†	St. Canut, M., semid.	7	38	4	42	11	32
Vend.	20	r	SS. Fabien et Sébast., MM. doub.	7	37	4	43	matin	
Sam.	21	r	Ste. Agnès, V. M., doub.	7	36	4	45	0	28
DIM.	22	vr*	3 Ep. Du Dim., semid.	7	35	4	46	1	24
Lundi	23	b	Épousailles de la B. V. M., d. m.	7	34	4	47	2	21
Mardi	24	r	St. Timothée, Ev. et M., doub.	7	33	4	49	3	18
Merc.	25	b	Conversion de St. Paul, d. m.	7	32	4	51	4	14
Jendi	26	r	St. Polycarpe, E. M., doub.	7	32	4	52	5	11
Vend.	27	b	St. Jean Chrysostome, E. et D., doub.	7	32	4	53	6	05
Sam.	28	b†	De l'Immaculée-Conception, semid.	7	31	4	54	lever	
DIM.	29	vl	SEPTUAGÉSIME, s., 2 cl.	7	31	4	56	6	16
Lundi	30	r†	Ste. Martine, V. M., semid.	7	30	4	58	7	23
Mardi	31	r	Prière de Notre-Seigneur, d. m.	7	28	5	0	8	32

S'il fait vent, nous aurons la guerre ;
 S'il neige ou pleut, cherté sur terre ;
 Si l'on voit épais les brouillards,
 Mortalité de toutes parts.

Tel jour de Circoncision,
 Tel mois de moisson ;
 Sécheresse en janvier,
 Richesse au fermier.

Lorsque l'orage se fait entendre dans le mois de janvier,
 On l'entendra tous les autres mois de l'année.

28
29
30
31

JANVIER.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

noir.
noir.

UNB
C.

M.

7 23

3 28

9 35

0 41

1 51

matin

0 59

2 09

3 19

4 28

5 33

6 33

ouch

6 34

7 37

8 38

9 38

0 36

1 32

matin

0 28

1 24

2 21

3 18

4 14

5 11

6 05

ever

6 16

7 23

8 32

on,

FEVRIER



29 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE.

SIGNÉ DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ D. Q. le 4, à 2h. 31m. du soir. | ☽ P. Q. le 19, à 9h. 5m. du soir.
 ☾ N. L. le 11, à 6h. 58m. du soir. | ☽ P. L. le 27, à 7h. 3m. du mat.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. O.
			H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1 r	St. Ignace, E. M., doub.	7 27 5	1 9 42	
Jeudi	2 b	PURIFICATION de la B. V. M., d. 2 cl.	7 26 5	2 10 49	
X Vend.	3 b	St. Frs de Sales, E. D., doub. (du 29 jan.)	7 25 5	3 12 00	
Sam.	4 b	St. André Corsini, E. C., doub.	7 23 5	5 matin	
DIM.	5 vl	SEXAGÉSIME, semid. 2 cl. (sol. de la Purif.)	7 22 5	6 1 9	
Lundi	6 b	St. Tite, E. et C., doub.	7 20 5	8 2 16	
Mardi	7 r	De la Passion de N. S., d. m.	7 19 5	9 3 23	
Merc.	8 b	St. Jean de Matha, C., doub.	7 18 5	11 4 23	
Jeudi	9 b†	St. Raymond de Penn., C., semid.	7 17 5	13 5 19	
Vend.	10 b	Ste. Scolastique, V., doub.	7 16 5	14 6 7	
Sam.	11 b	Ste Geneviève, V., doub.	7 14 5	16 couch	
X DIM.	12 vl*	QUINQUAGÉSIME, semid. 2 cl.	7 13 5	17 6 23	
Lundi	13 r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 11 5	18 7 25	
Mardi	14 b	St. Cyrille d'Alexandrie E. D., d.	7 9 5	19 8 23	
Merc.	15 vl	LES CENDRES.	7 8 5	20 9 20	
Jeudi	16 vl†	De la Férie. (b†. T.S. Sacrement.)	7 6 5	22 10 16	
Vend.	17 r	De la Couronne d'Epines, d. m.	7 4 5	24 11 12	
Sam.	18 r	St. Siméon, E. M., doub.	7 3 5	25 matin	
DIM.	19 vl	1 ^{ER} DU CARÊME, semid. 1 cl.	7 1 5	27 0 10	
Lundi	20 vl†	De la Férie. (b†. SS. Anges.)	7 0 5	28 1 8	
Mardi	21 vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres.)	6 59 5	30 2 1	
Merc.	22 b	Q. Tps. Ch. de St. Pierre à Ant., d. m.	6 57 5	31 2 58	
Jeudi	23 b	St. Pierre Damien, E. et D., doub.	6 55 5	33 3 51	
Vend.	24 r	Q. T. (vg. S. Math.) S. Lee & S. Clous. d. m.	6 53 5	34 4 42	
Sam.	25 r	Q. Tps. St. MATHIAS, Apôtre, doub. 2 cl.	6 51 5	35 5 30	
DIM.	26 vl	2 ^E DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 49 5	37 lever	
Lundi	27 b†	Ste. Marguerite de Cortone, semid.	6 47 5	39 6 15	
Mardi	28 vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres.)	6 46 5	39 7 25	
Merc.	29 vl†	De la Férie (b† St. Joseph.)	6 45 5	40 8 36	

La neige en gros flocons tombe et couvre la terre,
 O vous qui possédez, oh ! dans ce moment-là,
 Songez aux malheureux, soulagez la misère,
 Donnez, donnez toujours et Dieu vous le rendra.

(1) Nous avons indiqué dans le calendrier, entre parenthèses, les jours où les prêtres, s'ils le veulent, peuvent dire les offices votifs, ces offices sont marqués ainsi (b. SS. Anges.—r. SS. Apôtres, etc.) Les lettres b et r indiquent la couleur des ornements : rouges, le mardi et le vendredi ; blancs, les autres jours.

FÉVRIER.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

s.

du soir.
du mat.

LUNB.
L. C.

H. M.

9 42

10 49

12 00

3 matin

3 1 9

3 2 16

9 3 23

1 4 23

3 5 19

4 6 7

3 couch

7 6 23

8 7 25

9 8 23

0 9 20

2 10 16

4 11 12

5 matin

7 0 10

8 1 8

0 2 1

1 2 58

3 3 51

4 4 42

5 5 30

7 lever

9 6 15

9 7 25

0 8 36

jours où
ces sont
et rin-
ances, les

MARS

31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNE DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☾ D. Q. le 4, à 10h. 31m. du soir. | ☽ P. Q. le 20, à 3h. 49m. du soir.
 ☉ N. L. le 12, à 11h. 26m. du mat. | ♃ P. L. le 27, à 5h. 13m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	vi† De la Férie. (b†. T. S. Sacrement.)	6 44	5 42	9 48
Vend.	2	r Du St. Suaire, d. m.	6 42	5 43	10 59
Sam.	3	vi† De la Férie (b†. Imm. Concep.)	6 40	5 44	matin
DIM.	4	vi* 3E DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 39	5 45	0 9
Lundi	5	vi* De la Férie (b†. SS. Anges.)	6 37	5 47	1 16
Mardi	6	vi† De la Férie. (r†. SS. Apôtres.)	6 36	5 48	2 14
Merc.	7	b St. Thomas d'Aquin, C. D., doub.	6 34	5 49	3 15
+ Jeudi	8	b St. Jean de Dieu, Conf., doub.	6 31	5 51	4 4
Vend.	9	r Des Cinq Plaies de N.S., d. m.	6 29	5 53	4 48
Sam.	10	r† SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	5 25
DIM.	11	vi* 4E DU CARÊME, s. 2 cl. (sol. St. Joseph.)	6 25	5 55	5 59
Lundi	12	b St. Grégoire, P. et D, doub.	6 24	5 56	couch
Mardi	13	vi† De la Férie. (r†. SS. Apôtres.)	6 22	5 58	7 8
Merc.	14	vi† De la Férie. (b†. St. Joseph.)	6 20	5 59	8 7
Jeudi	15	vi† De la Férie. (b† T. S. Sacrement).	6 18	6 1	9 4
Vend.	16	r Précieux Sang de N. S., d. m.	6 16	6 2	10 0
Sam.	17	b St. Patrice, E. et C., doub maj.	6 14	6 3	10 57
DIM.	18	vi* PASSION, 1 cl. semid. (1)	6 11	6 4	11 51
Lundi	19	b S. JOSEPH, pat de l'Egl. Cath. d. 1 cl.	6 10	6 6	matin
Mardi	20	b S. Cyrille de Jérusalem, E. D d.	6 9	6 7	0 47
Merc.	21	b St. Benoît, Abbé, doub. maj.	6 7	6 8	1 41
Jeudi	22	b St. Gabriel, archange, d. m. (Ju 18.)	6 5	6 9	2 32
Vend.	23	b Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	6 3	6 11	3 20
Sam.	24	vi† De la Férie.	6 1	6 12	4 4
DIM.	25	vi RAMEAUX, 1 cl. semid.	5 59	6 13	4 46
Lundi	26	vi De la Férie.	5 57	6 14	5 24
Mardi	27	vi De la Férie.	5 55	6 16	lever
Merc.	28	vi De la Férie.	5 53	6 17	7 27
Jeudi	29	b JEUDI SAINT, 1 cl.	5 52	6 18	8 40
Vend.	30	n VENDREDI SAINT, 1 cl.	5 50	6 20	9 54
Sam.	31	b SAMEDI SAINT, 1 cl.	5 47	6 21	11 6

Ce mois, et de pluie et de vent,
 Pour le corps n'est pas restaurant.
 Pour prévenir la maladie,
 Ne fais pas, crois-moi, de folie.
 Taille tôt, taille tard,
 Il n'est rien tel que taille de mars.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

MARS.

ER.

du soir.
du soir.LUNE.
L. C.

H. M.

2	9 48
3	10 59
4	matin
5	0 9
7	1 16
8	2 14
9	3 15
11	4 4
13	4 48
14	5 25
15	5 59
16	couch
18	7 8
19	8 7
1	9 4
2	10 0
3	10 57
4	11 51
6	matin
7	0 47
8	1 41
9	2 32
11	3 20
12	4 4
13	4 46
14	5 24
16	lever
17	7 27
18	8 40
19	9 54
1	11 6

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

AVRIL

30 JOURS

CONS. A N. D. AUXILIATRICE.



-SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☾ D. Q. le 3 à 7h. 47m. du mat. | ☽ P. Q. le 19. à 6h. 57m. du soir.
 ☉ N. L. le 11 à 4 h. 13m. du mat. | ☿ P. L. le 26 à 1h. 27m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. O.
DIM.	1 b	PAQUES, doub. 1 cl.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	2 b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 44 6	22	matin
Mardi	3 b	De l'Octave, }	5 44 6	23	0 12
Merc.	4 b	De l'Octave, }	5 42 6	24	1 12
Jeudi	5 b	De l'Octave, } semid.	5 41 6	25	2 4
Vend.	6 b	De l'Octave, }	5 39 6	27	2 49
Sam.	7 b	De l'Octave, }	5 37 6	29	3 28
DIM.	8 b	1 Pâq. QUASIMODO, doub.	5 36 6	30	4 02
Lundi	9 b	ANNONCIATION, 2 cl. d. (25 mars)	5 33 6	31	4 32
Mardi	10 b	St. Isidore, E. et D., doub. (du 4.)	5 32 6	32	5 0
Merc.	11 b	St. Léon le Grand, P. et D., d.	5 30 6	33	5 29
Jeudi	12 b†	Du T. S. Sacrement, semid.	5 28 6	34	couch
Vend.	13 r†	St. Herménégilde, M., semid.	5 26 6	36	7 55
Sam.	14 r	St. Justin, martyr, double.	5 24 6	37	8 51
DIM.	15 b	2 Pâq. STE FAMILLE DE J. M. J., d. 2 cl	5 22 6	38	9 47
Lundi	16 b†	De la Férie. (b† SS. Anges.)	5 20 6	40	10 42
Mardi	17 r†	St. Anicet, P et M., simple, (r† SS. Ap.)	5 18 6	42	11 36
Merc.	18 b†	De la Férie. (b†. St. Joseph).	5 17 6	43	matin
Jeudi	19 b†	T. S. Sacrement, semid.	5 15 6	44	0 26
Vend.	20 b†	De la Férie. (r† de la Passion)	5 13 6	45	1 15
Sam.	21 b	St. Anselme, E. D. doub.	5 11 6	47	1 59
DIM.	22 b	3 Pâq. PATRON. ST. JOSEPH, d. 2 cl.	5 10 6	48	2 40
Lundi	23 r†	St. Georges, M., semid.	5 8 6	49	3 18
Mardi	24 r	St. Fidèle de Sigm., M., doub.	5 6 6	50	3 53
Merc.	25 r	St. Marc, Ev. db. 2 cl (pro. Rog. vl).	5 5 6	51	4 28
Jeudi	26 r†	SS. Clet et Marcellin, PP. et MM. s.	5 3 6	53	lever
Vend.	27 b†	De la Férie. (r† de la Passion.)	5 2 6	54	7 30
Sam.	28 b	St Paul de la Croix, C., doub.	5 0 6	56	8 45
DIM.	29 r*	4 Pâq. St. Pierre, M., doub.	4 58 6	57	9 57
Lundi	30 b	Ste. Catherine de Sienne, V., doub.	4 56 6	58	11 1
			4 55 6	59	11 59

Si la lune est pleine ou nouvelle
 Le jour qui Sainte-Croix suivra,
 S'il arrive que lors il gèle,
 La plupart des fruits en mourra.

En avril s'il tonne
 C'est nouvelle bonne.
 Semaine sainte mouillée.
 Donne terre altérée.

A la Saint-Marc, s'il tombe de l'eau,
 Il n'y aura point de fruit à cueillir.

AVRIL.

JRS

BUREAU.

m. du soir.
m. du mat.

SEIL.	LUNE.
Cou.	L. C.

H. M.	H. M.
6 22	matin
6 23	0 12
6 24	1 12
6 25	2 4
6 27	2 49
6 29	3 28
6 30	4 02
6 31	4 32
6 32	5 0
6 33	5 29
6 34	couch
6 36	7 55
6 37	8 51
6 38	9 47
6 40	10 42
6 42	11 36
6 43	matin
6 44	0 26
6 45	1 15
6 47	1 59
6 48	2 40
6 49	3 18
6 50	3 53
6 51	4 28
6 53	lever
6 54	7 30
6 56	8 45
6 57	9 57
6 58	11 1
6 59	11 59

bonne
bonne.
e mouillée.
térée.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30



MAI

31 JOURS

CONSACRÉ À MARIE.



SIGNÉ DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

☾ D.Q. le 2, à 6h. 52m. du soir. | ☽ P.Q. le 18, à 6h. 10m. du soir.
 ● N.L. le 10, à 8h. 29m. du soir. | ☼ P. L. le 25, à 8h. 45m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Mardi	1 r	SS. PHILIPPE ET JAC, Ap., d. 2 cl.	4 54	7 0		matin
Merc.	2 b	St. Athanase, E. et D. doub.	4 53	7 1	0 49	
Jeu	3 r	INVENT. DE LA STE. CROIX, d., 2 cl.	4 51	7 3	1 30	
Vend.	4 b	Ste. Monique, Ve., doub.	4 50	7 4	2 5	
Sam.	5 b	St. Pie V., P. C., doub.	4 49	7 5	2 37	
DIM.	6 r	5 Pâq. St. Jean dev. la Porte Latine, d. m.	4 47	7 7	3 5	
Lundi	7 r	Rog. St. Stanislas, E. et M., doub.	4 45	7 8	3 32	
Mardi	8 b	Rog. App. de St. Michel, Arc., d. m.	4 43	7 9	3 58	
Merc.	9 b	Rog. Vig. St. Grégoire de Naz., E. D., d.	4 42	7 10	4 26	
Jeu	10 b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 41	7 11	4 56	
Vend.	11 b	St. François Hiéronymo, C., doub.	4 40	7 12	couch	
Sam.	12 r†	St. Nérée, etc., MM., semid.	4 39	7 13	8 36	
DIM.	13 b	Du Dimanche dans l'Oct., semid.	4 37	7 15	9 33	
Lundi	14 b†	De l'Octave, semid.	4 36	7 16	10 20	
Mardi	15 b	St. Isidore le Laboureur, C., doub.	4 35	7 17	11 14	
Merc.	16 b†	St. Ubald, E. et C., semid.	4 34	7 18	11 59	
Jeu	17 b	Octave de l'Ascension, d. m.	4 33	7 19	matin	
Vend.	18 r	St. Venant, M., doub.	4 32	7 20	0 50	
Sam.	19 r	Jeûne, De la Vigile.	4 31	7 20	1 16	
DIM.	20 r	PENTECOTE, 1re. cl.	4 30	7 22	1 53	
Lundi	21 r	De l'Octave, } 1re cl.	4 29	7 23	2 25	
Mardi	22 r	De l'Octave, } 1re cl.	4 28	7 24	2 59	
Merc.	23 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave.	4 27	7 25	3 34	
Jeu	24 r	De l'Octave.	4 27	7 27	4 11	
Vend.	25 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave.	4 26	7 28	lever	
Sam.	26 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave.	4 25	7 29	8 43	
DIM.	27 b	1 Pent. STE. TRINITÉ, d. 1re cl.	4 24	7 30	9 46	
Lundi	28 b	St. Augustin, Ev. de Cant., Conf., d.	4 23	7 31	10 39	
Mardi	29 b	N.-D. de Bonsecours, d. m., (du 24).	4 22	7 32	11 26	
Merc.	30 r†	St Félix, P. et M., simple, (b† S. Jos.)	4 21	7 33	matin	
Jeu	31 b	FETE-DIEU, 1re cl., (d'oblig.)	4 20	7 34	0 6	

Sème, pour la rendre féconde
 En pleine lune plante ronde.
 Que mai soit venteux et clair,
 Toute récolte aura bon air.

Sème dans le déclin,
 Tu auras du grain.
 Boue en mai,
 Epis en août.

Le mois de mai est de trente et un jours; quand
 Il en pleuvrait trente, personne n'en souffrirait.

MAI.

SS

AUX.

du soir.
du mat.

LUNE.
L. C.

M. R. M.

0 matin

1 0 49

3 1 30

4 2 5

5 2 37

7 3 5

8 3 32

9 3 58

10 4 26

11 4 56

12 couch

13 8 36

15 9 33

16 10 20

17 11 14

18 11 59

19 matin

20 0 50

20 1 16

22 1 53

23 2 25

24 2 59

25 3 34

27 4 11

28 lever

29 8 43

30 9 46

31 10 39

32 11 26

33 matin

34 0 6

in,

q.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

X

JUN

30 JOURS

CONS. AUSACRÉ CŒUR DE JÉSUS.



SIGNÉ DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☾ D.Q. le 1, à 8h. 0m. du mat.

☽ P.Q. le 17, à 1h. 55m. du mat.

☉ N.L. le 3, à 11h. 39m. du mat.

☾ P. L. le 23, à 4h. 13m. du soir.

☉ D. Q. le 30, à 10h. 58m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H	M	H	M.
Vend.	1 b	De l'Octave. } semid.	4	20	7	34
Sam.	2 b	De l'Octave. }	4	20	7	36
DIM.	3 b	2 Pent. Du Dim. (Proc. du S. Sacr.)	4	19	7	37
Lundi	4 b	St. François de Caracc., C. doub.	4	19	7	37
Mardi	5 r	St. Boniface, Ev. et M., doub.	4	18	7	38
Merc.	6 b	St. Norbert, E. et C., doub.	4	18	7	38
Jeudi	7 b	Octave de la Fête-Dieu, doub.	4	17	7	39
Vend.	8 b	Sacré-Cœur de Jésus, d. 2 cl.	4	17	7	40
Sam.	9 b†	De l'Imm. Conception, semid.	4	17	7	40
DIM.	10 vr*	3 Pent. Du Dimanche, semid.	4	17	7	41
Lundi	11 r	St. Barnabé, Ap. doub maj.	4	17	7	42
Mardi	12 b	St. Jean de S., Facond, C., doub.	4	16	7	42
Merc.	13 b	St. Antoine de Padoue, C., doub.	4	16	7	43
Jeudi	14 b	St. Basile, E. et D. doub.	4	16	7	43
Vend.	15 r†	SS. Vite, etc., MM., simple (r† de la Pass.)	4	16	7	44
Sam.	16 b	St. Jean Frs. Regis, C., doub.	4	16	7	44
DIM.	17 vr	4 Pent. Du Dimanche, semid. [Ang]	4	16	7	44
Lundi	18 r†	SS. Marc et Marcel, MM simple (b† SS)	4	16	7	45
Mardi	19 b	Ste. Julienne de Falcon., V., doub.	4	16	7	46
Merc.	20 r†	St. Silvère, P.M., simple (r† s Jos.)	4	16	7	46
Jeudi	21 b	St. Louis de Gonzague, C., doub.	4	16	7	46
Vend.	22 b†	St. Paulin, E.C., simple (r† de la Pass.)	4	16	7	47
Sam.	23 vr†	Vig. de St-J. Baptiste. (b† Im. Conc.)	4	17	7	47
DIM.	24 b	5 Pent ST. JEAN-BTE, d. 1re cl.	4	17	7	47
Lundi	25 b	St. Guillaume, Abbé, doub.	4	18	7	47
Mardi	26 r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4	18	7	47
Merc.	27 b†	De l'Octave, semid.	4	18	7	46
Jeudi	28 b†	Vig. Jeûne, St. Léon II, P. et C., s.	4	19	7	46
Vend.	29 r	SS. PIERRE et PAUL, d. 1re cl. (d'ob.)	4	19	7	46
Sam.	30 r	Commémoration de St. Paul, doub.	4	20	7	46

Si l'on pleut le jour de la Trinité, | Arc-en-ciel du soir, grand vent ;
 Il pleut treize dimanches de suite. | Du matin, grande pluie.

Si le 29, le temps est serein et beau, l'année sera fertile ;
 S'il pleut, les grains seront cher ; s'il vente,
 C'est signe de guerre.

JUIN.

RS

EVISSE.

minutes

. du mat.

n. du soir.

n. du soir.

IL.	LUNE.
Con.	L. C.

I.	M.	H.	M.
----	----	----	----

34	0	39
----	---	----

36	1	9
----	---	---

37	1	37
----	---	----

37	2	4
----	---	---

38	2	29
----	---	----

38	2	58
----	---	----

39	3	27
----	---	----

40	3	59
----	---	----

40	couch
----	-------

41	8	21
----	---	----

42	9	12
----	---	----

42	9	59
----	---	----

43	10	41
----	----	----

43	11	19
----	----	----

44	11	55
----	----	----

44	matin
----	-------

44	0	27
----	---	----

45	1	0
----	---	---

46	1	31
----	---	----

46	2	07
----	---	----

46	2	45
----	---	----

47	3	29
----	---	----

47	lever
----	-------

47	8	26
----	---	----

47	9	19
----	---	----

47	10	2
----	----	---

46	10	41
----	----	----

46	11	10
----	----	----

46	11	39
----	----	----

46	matin
----	-------

grand vent;
luie.

fertile;

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

JUILLET

81 JOURS

CONSCRÉ AU PRÉCIEUX SANG.



SIGNÉ DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☉ N. L. le 9, à 1h. 22m. du mat. | ☽ P. L. le 23, à 0h. 50m. du mat.
 ☾ P. Q. le 16, à 7h. 18m. du mat. | ☾ D. Q. le 30, à 3h. 35m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1 r*	6 Pent. Précieux Sang, d. 2 cl.	4 20	7 46	0 6
Lundi	2 b	VISIT. DE LA B. V. MARIE, doub. 2 cl	4 21	7 46	0 33
Mardi	3 r†	De l'Octave des SS. Apôtres, semid.	4 22	7 46	1 02
Merc.	4 r†	De l'Octave, semid.	4 23	7 45	1 29
Jeudi	5 b	St. Michel des Saints, C., doub.	4 23	7 45	2 01
Vend.	6 r	Octave de SS. Pierre et Paul, d.	4 24	7 44	2 38
Sam.	7 b	SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C., doub	4 24	7 44	3 18
DIM.	8 vr*	7 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	4 25	7 44	4 5
Lundi	9 r	SS. Zénon, etc. MM., doub.	4 26	7 44	couch
Mardi	10 r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 42	8 41
Merc.	11 r†	St. Pie, P. M., simple (b† St. Joseph).	4 27	7 42	9 21
Jeudi	12 b	St. Jean Gualbert, Abbé, d.	4 27	7 42	9 57
Vend.	13 b†	St. Anaclel, P. M., semid.	4 28	7 41	10 40
Sam.	14 b	St. Bonaventure, E. D., doub.	4 29	7 41	11 3
DIM.	15 vr*	8 Pent. Du Dimanche, semid.	4 30	7 41	11 33
Lundi	16 b	N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4 31	7 40	matin
Mardi	17 b†	St. Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	0 7
Merc.	18 b	St. Camille de Lellis, C. doub.	4 33	7 38	0 42
Jeudi	19 b	St. Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	1 23
Vend.	20 b	St. Jérôme Émilien, C. doub.	4 35	7 36	2 09
Sam.	21 b†	De l'Imm. Conception, semid.	4 35	7 35	3 02
DIM.	22 b*	9 Pent. Ste. Marie-Madeleine, dcub.	4 37	7 34	lever
Lundi	23 r	St. Apollinaire, E. M., doub.	4 38	7 33	7 53
Mardi	24 vr†	Vig. de St. Jacques (r† SS. Apôtres.)	4 39	7 32	8 34
Merc.	25 r	St. JACQUES, Ap. 2 cl. (2)	4 40	7 31	9 09
Jeudi	26 b	STE. ANNE, pat. de la pr. de Q., 1 cl.	4 41	7 30	9 39
Vend.	27 b†	De l'Octave, de Ste Anne, semid.	4 42	7 30	10 07
Sam.	28 r†	SS. Nazaire, etc. MM. semid.	4 42	7 28	10 34
DM.	29 b	10 Pent. du Dim. s. (sol. Ste Anne 1 cl)	4 44	7 27	11 01
Lundi	30 b†	De Octave, semid.	4 45	7 26	11 14
Mardi	31 b	St. Ignace, C., doub.	4 46	7 25	matin

Le temps au couchant

Annonce pour le lendemain du vent.

Lune rouge annonce toujours

Un grand vent pendant la journée.

(1) Dans la prov. de Qué. (excepté Montréal et Rimouski). Déd. c. ss égl. d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

(2) A Montréal, S. Jacques, titul. de la cathéd. d. 1 cl. avec oct. (orn. rouges.)

JUILLET.

SS

ON.

du mat.
du soir.

L.	LUN.
ou. L.	C.
M	H. M.
46	0 6
46	0 33
46	1 02
45	1 29
46	2 01
44	2 38
44	3 18
44	4 5
44	couch
7 42	8 41
7 42	9 21
7 42	9 57
7 41	10 40
7 41	11 3
7 41	11 33
7 40	matin
7 39	0 7
7 38	0 42
7 37	1 23
7 36	2 09
7 35	3 02
7 34	lever
7 33	7 53
7 32	8 34
7 31	9 09
7 30	9 39
7 30	10 07
7 28	10 34
7 27	11 01
7 26	11 14
7 25	matin

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

c 35 égl. d. 1

orn. rouges.)

AOUT

31 JOURS

CONS. AU S. CŒUR DE MARIE.



SIGNÉ DE LA VIERGE.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☉ N. L. le 7, à 1h 26m. du soir. | ☽ P. L. le 21, à 11h. 26m du mat.
 ☾ P. Q. le 14, à 11h. 49m. du mat. | ☾ D. Q. le 29, à 9h. 24m. du mat.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.		
			Lev.	Cou.	L.	C.	
Merc.	1	b	St. Pierre-ès-Liens, d. m.	H. 4 48	M. 7 24	H. 0	M. 1
Jeudi	2	b	Octave de Ste. Anne, d.	4 50	7 22	0	35
Vend.	3	r†	Invention de St. Etienne, semid.	4 51	7 21	1	15
Sam.	4	b	St. Dominique, O., doub. maj.	4 53	7 20	1	58
DIM.	5	b	11 Pent. N.-D. des Neiges, d. m.	4 53	7 19	2	48
Lundi	6	b	Transfigur. de N. S., d. m.	4 55	7 17	3	45
Mardi	7	b	St. Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	couch	
Merc.	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	7	57
Jeudi	9	b	Vig. S. Alp. M. de Liguori, E. D. d. (du 2)	4 58	7 12	8	32
Vend.	10	r	St. LAURENT, M., 2 cl.	4 59	7 11	9	4
Sam.	11	r	Ste. Philomène, V. M., doub.	5 1	7 9	9	37
DIM.	12	b	12 Pent. Ste. Claire, V., doub.	5 2	7 8	10	9
Lundi	13	r†	De l'Octave, semid.	5 3	7 7	10	44
Mardi	14	v†	Messe de la Vigile de l'Assomp.	5 4	7 5	11	21
Merc.	15	b	ASSOMPTION, 1 cl.	5 5	7 3	matin	
Jeudi	16	b	St. Roch, C., doub.	5 6	7 2	0	5
Vend.	17	r	Octave de St. Laurent, d.	5 7	7 1	0	54
Sam.	18	b	Jeûne. St. Hyacinthe, C., doub.	5 8	6 59	1	51
DIM.	19	b	13 Pent. S. Joachim, (Sol. de l'Assom.)	5 9	6 57	2	53
Lundi	20	b	St. Bernard, Abbé et Doct., d.	5 11	6 55	3	58
Mardi	21	b	Ste. Jeanne de Chantal, Ve., doub.	5 12	6 54	lever	
Merc.	22	b	Octave de l'Assomption, d.	5 13	6 52	7	38
Jeudi	23	b	Vig. St. Philippe Beniti, C., doub.	5 14	6 50	8	6
Vend.	24	r	St. Barthélemi, Ap., 2 cl.	5 16	6 48	8	37
Sam.	25	b†	St. Louis, roi, C., semid.	5 18	6 46	9	2
DIM.	26	b	14 Pent. T. S. Cœur de Marie, d. m.	5 19	6 45	9	30
Lundi	27	b	St. Joseph de Cal. C., doub.	5 20	6 43	9	59
Mardi	28	b	St. Augustin, E. D., doub.	5 21	6 41	10	32
Merc.	29	r	Décollation de St. Jean-B., d. m.	5 22	6 40	11	08
Jeudi	30	b	Ste. Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	11	50
Vend.	31	b	St. Raymond Nonnat, C., doub.	5 24	6 36	matin	

En août, quiconque dormira

Au soleil s'en repentira.

Jette son bien de la bonne façon

Qui sème et fait moisson.

Si le 15, le temps est clair et serein, c'est un bon augure pour les vignes.

AOUT.

RS

IERGE.

n du mat.
n. du mat.

L. Jou.	LUNE.	
	L.	C.
	H.	M.
24	0	1
22	0	35
21	1	15
20	1	58
19	2	48
17	3	45
16	couch	
14	7	57
12	8	32
11	9	4
9	9	37
8	10	9
7	10	44
5	11	21
3	matin	
2	0	5
1	0	54
59	1	51
57	2	53
55	3	58
54	lever	
52	7	38
50	8	6
48	8	37
46	9	2
45	9	30
43	9	59
41	10	32
40	11	08
38	11	50
36	matin	

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

SEPTEMBRE

30 JOURS

CONSACRÉ À SAINT MICHEL.



SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☉ N. L. le 6, à 0h. 1m. du mat. | ☽ P. L. le 20, à 0h. 30m. du mat.
 ☾ P. Q. le 12, à 5h. 5m. du soir. | ☾ D. Q. le 28, à 3h. 36m. du mat.

Jours de la semaine	Cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
Sam.	1	b† De l'Imm. Concept., semid.	H. M.	H. M.	H.	M.
DIM.	2	vr 15 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	5 26	6 34	0	38
Lundi	3	vr† De la Férie, (b† SS. Anges.)	5 28	6 32	1	31
Mardi	4	vr† De la Férie, (r† SS. Apôtres.)	5 29	6 30	2	30
Merc.	5	b† St. Laurent Justinien, E. C., semid.	5 30	6 28	3	33
Jedi	6	b† T. S. Sacrement, semid.	5 31	6 27	4	39
Vend.	7	vr† De la Férie. (r† De la Passion,)	5 32	6 24	couch	
Sam.	8	b NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl.	5 33	6 23	7	37
DIM.	9	b 16 Pent. S. N. de Marie d. m. (2) s. de la N.	5 35	6 21	8	10
Lundi	10	b St. Nicolas Tolentin, C., d.	5 36	6 19	8	44
Mardi	11	b† De l'Octave, semid.	5 37	6 17	9	22
Merc.	12	b† De l'Octave, semid.	5 39	6 16	10	4
Jedi	13	b† De l'Octave, semid.	5 39	6 14	10	51
Vend.	14	r Exaltation de la Ste. Croix d. m.	5 40	6 12	11	45
Sam.	15	b Octave de la Nativité. doub.	5 42	6 10	matin	
DIM.	16	b 17 Pent. N. D. des 7 Douleurs, d. m.	5 43	6 7	0	44
Lundi	17	b Stigm. de St. François, doub.	5 44	6 6	1	47
Mardi	18	b St. Joseph de Cop., doub.	5 45	6 4	2	50
Merc.	19	r Q. Tps. Jeûne. SS. Janvier, etc., MM., d	5 46	6 2	3	58
Jedi	20	r Vig. SS. Eustache, etc., MM., d.	5 48	6 0	4	58
Vend.	21	r Q. Tps. Jeûne. St. MATTHIEU, Ap., 2 cl.	5 49	5 57	lever	
Sam.	22	b Q. Tps. Jeûne. St. Thomas de Vil. E. C., d.	5 50	5 56	7	2
DIM.	23	vr* 18 Pent. Du Dimanche, semid.	5 51	5 54	7	30
Lundi	24	b Notre-D. de la Merci, d. m.	5 52	5 52	7	59
Mardi	25	vr† De la Férie. (r† SS. Apôtres.)	5 54	5 50	8	31
Merc.	26	r† SS. Cyp. et Justine, MM., s. (b† St. Jos.)	5 56	5 48	9	5
Jedi	27	r† SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 56	5 46	9	44
Vend.	28	r St. Wenceslas, M., semid.	5 57	5 45	10	28
Sam.	29	b St. MICHEL, et tous les SS. Anges, 2 cl.	5 59	5 43	11	27
DIM.	30	b 19 Pent. St. Jérôme, C. D., d. (sol. S. Mic.)	6 0	5 40	matin	
			6 2	5 38	0	13

Quand septembre est venu, si la cigale chante,
 N'achète point de blé pour le remettre en vente.
 Lorsque beaucoup d'étoiles filent en septembre,
 Les tonneaux sont alors trop petits en novembre.
 Quinze jours avant Saint-Michel
 L'eau ne demeure pas au ciel.

(1) Diocèse de Montréal, solennité de la Nativité de la sainte Vierge.
 (2) Dans le dioc. de Montréal, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

SEPTEMBRE.

SS

ANCE.

du mat.
du mat.

LUNE.
ou. L. C.

M.	H.	M.
34	0	38
32	1	31
30	2	30
28	3	33
27	4	39
24	couch	
23	7	37
21	8	10
19	8	44
17	9	22
16	10	4
14	10	51
12	11	45
10	matin	
7	0	44
6	1	47
4	2	50
2	3	58
0	4	58
57	lever	
56	7	2
54	7	30
52	7	59
50	8	31
48	9	5
46	9	44
45	10	28
43	11	27
40	matin	
38	0	13

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

erge.
n. bl.)

OCTOBRE

31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS



SIGNÉ DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

● N. L. le 5, à 9h. 39m. du mat. | ☾ P. L. le 19 à 4h. 14m. du soir.
 ☽ P. Q. le 12, à 0h. 34m. du mat. | ☾ D. Q. le 27, à 9h. 1m du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. O.
			H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	b St. Rémi, E. C., doub.	6	35 37	1 15
Mardi	2	b SS. Anges Gardiens, doub.	6	45 35	2 19
Merc.	3	vr† De la Férie. (b† St. Joseph).	6	55 33	3 27
Jeu	4	b St. François d'Ass., C., doub. maj.	6	7 5 31	4 36
Vend.	5	r† SS. Placide, etc. MM., simp. (r† Pass N.S.)	6	8 5 30	couch
Sam.	6	b St. Bruno, C., doub.	6	9 5 27	6 40
DIM.	7	b 20 Pent. T. S. Rosaire, double, 2 cl.	6	11 5 25	7 18
Lundi	8	b Ste. Brigitte, Ve., doub	6	12 5 24	7 59
Mardi	9	r† SS. Denis, etc., MM., semid.	6	12 5 21	8 46
Merc.	10	b† S. Frs de Borgia, C., semid.	6	14 5 20	9 38
Jeu	11	b† T. S. Sacrement, semid.	6	15 5 19	10 36
Vend.	12	vr† De la Férie (r† Pas. de N.S.)	6	17 5 17	11 40
Sam.	13	b† St. Édouard le Conf., Roi, semid.	6	18 5 14	matin
DIM.	14	b 21 Pent. Mat. de la Ste. V., d. m.	6	20 5 12	0 43
Lundi	15	b Ste. Thérèse, V., doub.	6	21 5 11	1 47
Mardi	16	vr† De la Férie. (r† SS. Apôtres).	6	23 5 9	2 50
Merc.	17	b† Ste. Hedwidge, Ve, semid.	6	24 5 7	3 51
Jeu	18	r St. Luc, Evang., 2 cl.	6	25 5 5	4 51
Vend.	19	b St. Pierre d'Alcantara, C. doub.	6	26 5 4	lever
Sam.	20	b St. Jean de Canti, C. doub.	6	28 5 2	6 0
DIM.	21	b 22 Pent. Pureté de la Ste V., d. m.	6	29 5 1	6 30
Lundi	22	vr† De la Férie. (b† SS. Anges.)	6	31 4 59	7 3
Mardi	23	b T. S. Rédempteur, double majeur.	6	32 4 57	7 40
Merc.	24	b St. Raphaël, Archange, d. m.	6	33 4 55	8 32
Jeu	25	b† T. S. Sacrement, semid.	6	35 4 53	9 9
Vend.	26	r† St. Evariste, P. et M. s. (r† Pas N.S.)	6	36 4 52	10 1
Sam.	27	vl† Vig SS. Simon et Jude. (b† Imm Conc.)	6	38 4 50	11 0
DIM.	28	r 23 Pent. SS. SIMON et JUDE, Ap., 2 cl.	6	39 4 48	11 59
Lundi	29	vr† De la Férie (b† SS. Anges.)	6	41 4 47	matin
Mardi	30	vr† De la Férie (r† SS. Apôt.)	6	42 4 46	1 5
Merc.	31	vl† Jeûne. Vig. de la Toussaint. (b† St. Jos)	6	43 4 45	2 12

Le jour de la Saint-Denis
 Le vent se marie à minuit.
 A la Saint-Luc (le 18),
 La nature devient caduque.

Arc-en-ciel du matin
 Abreuve le moulin.
 Temps rouge le matin
 Annonce la pluie soudain.

Si le temps est clair le jour de Saint-Denis, l'hiver sera rigoureux.

OCTOBRE.

RS

ORPION.

du soir.
du soir.

HIL. LUNE.
Ccu. L. O.

H. M.	H. M.
5 37	1 15
5 35	2 19
5 33	3 27
5 31	4 36
5 30	couch
5 27	6 40
5 25	7 18
5 24	7 59
5 21	8 46
5 20	9 38
5 19	10 36
5 17	11 40
5 14	matin
5 12	0 43
5 11	1 47
5 9	2 50
5 7	3 51
5 5	4 51
5 4	lever
5 2	6 0
5 1	6 30
4 59	7 3
4 57	7 40
4 55	8 22
4 53	9 9
4 52	10 1
4 50	11 0
4 48	11 59
4 47	matin
4 46	1 5
4 45	2 12

matin
ulin.
matin
ie soudain.
rigoureux.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

NOVEMBRE



30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG.

SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☉ N. L. le 3, à 7h. 8m du soir. | ☽ P. L. le 18, à 10h. 21m. du mat.
 ☽ P. Q. le 10, à 11h. 21m. du mat | ☾ D. Q. le 26, à 0h. 26m. du soir.

Jours de a semaine	CL	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L.	C.
Jeu	1	b	TOUSSAINT, 1 ci. (d'oblig.)	6 44	4 44	3 21
Vend.	2	n	TRÉPASSÉS, doub.	6 46	4 42	4 33
Sam.	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	5 48
DIM.	4	b	24 Pent. Pat. Ste. V., d. m. (4e dim. d'oct)	6 49	4 39	couch
Lundi	5	b†	De l'Octave, semid.	6 51	4 37	6 34
Mardi	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 36	7 27
Merc.	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	8 26
Jeu	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55	4 32	9 28
Vend.	9	b	Dédic. de la Bas. de Latran, d.	6 56	4 31	10 34
Sam	10	b	St. André Avellin, C. doub.	6 57	4 29	11 38
DIM.	11	b	25 Pent. St. Martin, É. et C., doub. (1)	6 58	4 28	matin
Lundi	12	r†	St. Martin, P. M., semid.	7 0	4 27	0 43
Mardi	13	b	St. Stanislas de Kostka, C., doub.	7 1	4 26	1 45
Merc.	14	b†	St. Didace, C., semid.	7 3	4 26	2 44
Jeu	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	3 44
Vend.	16	r	St. Josaphat, E., M. doub.	7 6	4 24	4 41
Sam.	17	b†	St. Grégoire Thaum. É. C., semid.	7 7	4 23	5 39
DIM.	18	b	26 Pent. Déd. des Bas. de SS. Pre et P. d.	7 8	4 22	lever
Lundi	19	b	Ste. Elisabeth de Hongrie, Ve., doub.	7 11	4 21	5 39
Mardi	20	b	St. Félix de Valois, C., double.	7 12	4 20	6 19
Merc.	21	b	Présentation de la B. V. M., d. m.	7 13	4 19	7 4
Jeu	22	r	Ste. Cécile, V. M., doub.	7 14	4 18	7 55
Vend.	23	r	St. Clément, P. M., doub.	7 16	4 18	8 50
Sam.	24	b	St. Jean de la Croix, C., d.	7 17	4 17	9 49
DIM.	25	r	27 Pent. Ste. Catherine, V. M., doub.	7 18	4 16	10 50
Lundi	26	r†	St Pierre d'Alex., E. M., s., (b† SS. Ang.)	7 19	4 15	11 54
Mardi	27	b	St. Léonard de Port-Maurice, C. doub.	7 21	4 15	matin
Merc.	28	r	SS. Irénée, etc., MM, double.	7 22	4 14	1 0
Jeu	29	v†	Vigile de St. André. (b† T.S. Sacr.)	7 23	4 13	2 8
Vend.	30	r	St. ANDRÉ. Ap., 2 cl.	7 25	4 12	3 19

Entre la Toussaint et Noël,

Il ne peut trop pleuvoir ni trop vent.

On observe que la température du 18 novembre (St. Martin) doit être celle de l'hiver.

(1) Dans le diocèse de Montréal, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées d. de 1re cl. avec oct., (orn. bl.)

NOVEMBRE.

OURS

GITTAIRE.

21m. du mat.
26m. du soir.

LEIL.	LUNE
Cou.	L. C.

H. M.	H. M.
4 44	3 21
4 42	4 33
4 40	5 48
4 39	couch
4 37	6 34
4 36	7 27
4 34	8 26
4 32	9 28
4 31	10 34
4 29	11 38
4 28	matin
4 27	0 43
4 26	1 45
4 26	2 44
4 25	3 44
4 24	4 41
4 23	5 39
4 22	lever
4 21	5 39
4 20	6 19
4 19	7 4
4 18	7 55
4 18	8 50
4 17	9 49
4 16	10 50
4 15	11 54
4 15	matin
4 14	1 0
4 13	2 8
4 12	3 19

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

(St.

toutes les

DECEMBRE



31 JOURS

C. À MARIE CONÇ. SANS PÉCHÉ

SIGNÉ DU CAPRICORNE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

● N. L. le 3, à 5h. 11m. du mat. | ☾ P. L. le 18, à 5h. 46m. du mat.
 ☽ P. Q. le 10, à 1h. 51m. du mat. | ☽ D. Q. le 26, à 1h. 5m. du mat.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUN.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H	M	H. M.
Sam.	1	b† De l'Immaculée-Conception, semid.	7	26	4 12 4 34
DIM.	2	vl* 1 ^{er} DIMANCHE DE L'AVEINT, semid. 1 cl.	7	28	4 12 5 40
Lundi	3	b St. François Xavier, C., d. m.	7	28	4 12 couch
Mardi	4	b St. Pierre Chrys. E. D., doub.	7	29	4 11 6 5
Merc.	5	vl† De la Férie. (b† S. Joseph).	7	30	4 11 7 9
Jeudi	6	b St. Nicolas, E. C., doub.	7	31	4 11 8 17
Vend.	7	b <i>Jeûne. Vigile</i> St. Ambroise, E. D. d.	7	32	4 11 9 25
Sam.	8	b L'IMM. CONCEP. d. 1 ^{re} cl. (d'oblig.)	7	33	4 11 10 31
DIM.	9	vl* 2 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7	35	4 11 11 35
Lundi	10	b Transl. de la S. Mais. de Lorette, d.m.	7	35	4 11 matin
Mardi	11	b† St. Damase, P. et C., semid.	7	36	4 11 0 37
Merc.	12	b† De l'Octave, semid.	7	37	4 11 1 37
Jeudi	13	r Ste Lucie, V. M., doub.	7	38	4 11 2 34
Vend.	14	b† De l'Octave, semid.	7	39	4 11 3 32
Sam.	15	b Octave de l'Imm. Conc., d.	7	39	4 12 4 30
DIM.	16	vl 3 AVENT. Du Dimanche, sem. 2 cl.	7	40	4 12 5 26
Lundi	17	vl† De la Férie. (1)	7	41	4 12 6 21
Mardi	18	b Expectat. de la Ste. V. d. m.	7	42	4 12 lever
Merc.	19	vl† <i>Q. Tps. Jeûne.</i> De la Férie.	7	42	4 13 5 51
Jeudi	20	vl† <i>Vig.</i> de S. Thomas.	7	43	4 13 6 45
Vend.	21	r <i>Q. Tps Jeûne.</i> St. THOMAS, Ap. 2 cl.	7	43	4 13 7 41
Sam.	22	vl† <i>Q. Tps. Jeûne.</i> De la Férie.	7	44	4 14 8 42
DIM.	23	vl 4 AVENT. Du Dimanche, semid.	7	44	4 15 9 45
Lundi	24	vl <i>Jeûne. Vigile</i> de Noël.	7	45	4 15 10 49
Mardi	25	b NOEL. 1 ^{re} cl. (d'oblig.)	7	45	4 16 11 52
Merc.	26	r St. ÉTIENNE M., 2 cl.	7	45	4 17 matin
Jeudi	27	b St. JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7	45	4 18 1 1
Vend.	28	vl SS. INNOCENTS, MM. 2 cl.	7	46	4 18 2 9
Sam.	29	r St. Thomas de Cantorbéry E.M., doub.	7	46	4 19 3 23
DIM.	30	b Du Dim. dans l'Octave, semid.	7	47	4 20 4 37
Lundi	31	b St. Sylvestre, P. C., doub.	7	46	4 20 5 51

Le mois de l'Avent
 Est de pluie et de vent.
 Quand les Avents sont secs,
 L'année sera abondante.

La lune des Avents
 A de longues dents
 L'hiver ne prend jamais
 Racine dans le ciel.

Qui se chauffe au soleil, Noël, dans ton saint jour,
 Devra brûler du bois quand Pâques aura son tour.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'à Noël.

DÉCEMBRE.

OURS

RICORNE.
e, 5 minutes
6m. du mat.
5m. du mat.

HEIL.		LUNN.	
Cou.	L.	L.	C.
H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
4	12	4	34
4	12	5	40
4	12	couch	
4	11	6	5
4	11	7	9
4	11	8	17
4	11	9	25
4	11	10	31
4	11	11	35
4	11	matin	
4	11	0	37
4	11	1	37
4	11	2	34
4	11	3	32
4	12	4	30
4	12	5	26
4	12	6	21
4	12	lever	
4	13	5	51
4	13	6	45
4	13	7	41
4	14	8	42
4	15	9	45
4	15	10	49
4	16	11	52
4	17	matin	
4	18	1	1
4	18	2	9
4	19	3	23
4	20	4	37
4	20	5	51

ts
ts
jamais
al.
r,
r.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31

LIBRAIRIE DE J. B. ROLLAND & FILS.

NOUVELLE SERIE

DE LIVRES DE LECTURE GRADUEE

EN LANGUE FRANÇAISE

POUR LES ECOLES CATHOLIQUES,

Par A. N. MONTPETIT.

SEULE SERIE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, PAR S. G. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC ET PAR NN. SS. LES EVÊQUES DU CANADA.

Cette série de Livres de Lecture se compose de cinq livres, trois pour les Ecoles élémentaires et deux pour les Ecoles modèles et les Académies, chaque volume est illustré. Les sujets sont traités d'une manière graduée et comprennent ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers choisis au point de vue moral et religieux ; des lectures courtes et faciles à retenir, sur l'histoire et plus particulièrement sur l'Histoire sainte, l'Histoire du Canada et sur l'Agriculture, spécialement appropriés aux besoins du pays ; et pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie, d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux ; des lectures sur les mêmes sujets, mais plus étendus, et en sus, des lectures sur les sciences, les arts et l'industrie.

Tous ces livres sont illustrés de nombreuses vignettes, gravées expressément pour ces volumes.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 12 cts.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 18 cts.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 320 pages, illustré de 50 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 24 cts.

LE QUATRIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-12, de 286 pages, illustré de 50 gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée, 40 cts.

LE CINQUIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-12, de 352 pages, illustré de gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée, 50 cts.

Nouvelle Carte de la Puissance du Canada.

Comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et une partie des Etats-Unis.

Cette carte est gravée avec soin et par les premiers artistes, d'après les cartes les plus récentes publiées par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis.

TEXTE EN FRANCAIS,

Format : 26 par 38 pouces, colorisée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.00.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRES & LÉGENDES.

LES ENFANTS DANS LES BOIS.

Trois enfants, se rendant ensemble à l'école, réfléchissent que c'est bien ennuyeux d'étudier, et se disent : " Allons au bois, nous y trouverons toutes sortes de jolis animaux qui n'ont rien de mieux à faire que de jouer, et nous jouerons avec eux.

Ils s'en vont, et passent sans oser s'arrêter devant l'active fourmi, et s'écartent aussi de l'abeille. Mais le hanneton, qu'ils invitent à s'associer à leur récréation, leur dit :

" Y songez-vous ? Il faut en ce moment que je me construisse, avec ces brins d'herbe, un nouveau pont, le mien n'étant plus solide.

—Moi, dit la souris, je dois faire mes provisions pour l'hiver.

—Moi, dit la blanche colombe, j'ai plusieurs chèvres encore à porter dans mon nid.

—Moi, dit le lièvre, je m'amuserais volontiers à courir avec vous, mais je n'ai pas encore lavé mon museau ce matin. Avant tout, je dois faire ma toilette.

—Et toi, gentil ruisseau, s'écrient les petits déserteurs, toi qui sautilles et babilles si bien, ne veux-tu pas jouer avec nous ?

— Ah ! voilà de sots enfants, répond le ruisseau. Comment ? Vous vous figurez donc que je suis inoccupé ! Eh ! nuit et jour, je n'ai pas un moment de repos. Il faut que je désaltère les hommes et les animaux, que j'arrose les collines, les vallées, les champs et les jardins. Il faut que j'éteigne les incendies, que je fasse mouvoir des forges, des moulins, des scieries. Je n'en finirais pas, si j'essayais de vous énumérer tous mes différents emplois. Adieu, je suis pressé. "

Les enfants déconcertés, lèvent les yeux en l'air, et aperçoivent un pinson perché sur une branche.

" Ah ! lui disent-ils, toi qui n'as rien à faire, veux-tu venir jouer avec nous ?

—Rien à faire ? Etes-vous fous, répond le pinson. Pendant le jour, il faut que j'attrape des mouches pour ma nourriture. Il faut que je fasse ma partie dans le concert des autres oiseaux, que je récrée par mes chants le pauvre ouvrier dans son travail, que j'endorme les enfants par un autre chant, et que soir et matin je célèbre les louanges de Dieu. Allez, petits paresseux que vous êtes, allez aussi à votre devoir, et ne venez plus troubler les habitants des forêts, qui tous ont leur tâche à remplir. "

Les enfants ont profité de cette leçon, et ils ont reconnu que le plaisir est la récompense du travail.

Xavier Marmier.

L'amour du travail est la vertu de l'homme en société. [*Jean Rivard le défricheur et Jean Rivard économiste, par A. Gérin-Lajoie.*
In-12.....60 c.]

ADUEE

S,

BLIQUE DE LA
CO ET PAR

livres, trois
modèles et
sont traités

térature en
gigieux : des
us particu-
sur l'Agri-
et pour les
poésie, d'un
religieux ;
, et en sus,

es, gravées

at in-18, de
cartonnage,

at in-18, de
cartonnage,

at in-18, de
verture im-

at in-12, de
ine reliure

at in-12, de
eliure toile

da.

lle-Ecosse,
ord-Ouest,
Etats-Unis.
s artistes,
gouverne-

, vernie et

EPIPHANIE.

Donc, Balthazar, Melchior et Gaspard, les Rois Mages,
Chargés de nefs d'argent, de vermeil et d'émaux
Et suivis d'un très long cortège de chameaux,
S'avancent, tels qu'ils sont dans les vieilles images.

De l'Orient lointain, ils portent leurs hommages
Aux pieds du Fils de Dieu né pour guérir les maux
Que souffrent ici-bas l'homme et les animaux ;
Un page noir soutient leurs robes à ramages.

Sur le seuil de l'étable où veille saint Joseph,
Ils ôtent humblement la couronne du chef
Pour saluer l'Enfant qui rit et les admire.

- C'est ainsi qu'autrefois, sous Augustus César,
Sont venus, présentant l'or, l'encens et la myrrhe,
Les Rois mages Gaspard, Melchior et Balthazar.

José-Maria.

UN DINER GÉOGRAPHIQUE.

Un homme âgé de Carantan, Douai d'un air Digne, était Laon
dernier Dinant dans un restaurant de Paris à cinq Eure du soir.
— Servez-moi bien, dit-il j'ai une faim qui me Creuse l'estomac,
faites-moi faire Bône Cher, je vous donnerai de l' Argentan que
vous voudrez et surtout que chaque Metz Vienne à son Tours, en
effet, Savenay selon Sées désirs.

A peine fut-il à table qu'il ôta ses Gand, releva sa Manche et
dit : A vallon.

On lui servit Pô Tâge, Paim, Bœuf, une volaille Grasse à la
d' Aube, un pâté de Foix et autres choses Beaume Ham Angus.

Il commença par les Eu à la coque, d' Elbœuf, et il prit du vin
dans les Pan de Gray, dont il but de gr Anvers Arras et duquel il
Falaise méfier car s'il avait Millan de Puy, il n'aurait pas ressenti
au Thiers de son repas de grands Meaux dans l'Aisne et du Mâlo
Rhin, il Alais continuer mais il perdit le Sens et on fut obligé de
l'emporter, ce qui causa une Seine au restaurant.

On le coucha sur un lit de Caen, on lui fit prendre des pastilles
de Mantes du sirop d'é Corse d' Orange et du thé au Rome, après
quoi il fit un bon Somme, dormit toute la Nuits, se réveilla le len-
deman matin, fr Aix et dispos et fort comme un Lyon.

Il jura de ne plus faire de pareilles prou Hesse et dit au traiteur :
— Je vous Ségredé des soins que vous avez pris de ma Perse onne.
Il remercia Toule monde, se Privat de liqueurs, but seulement un
verre d'eau pour Reims et SéJan, donna des ét Rennes au Servie
teur et partit pour Marseille.

ENIGME NO. 5.

Mon premier, j'y joue
Dieu créa mon second, je l'en loue !
Et mon tout, c'est la fin dans l'ombre ou dans la boue.
(Pour la réponse à l'énigme No 5, voir l'Almanach agricole.)

TRAGIQUE ÉVÈNEMENT.

Une personne, avant de rentrer chez elle, étant allée faire sa prière dans l'église, s'y est endormie, la tête appuyée sur le tronc des pauvres.

Le bedeau l'ayant aperçue en faisant sa ronde, lui a immédiatement séparé la tête du tronc.

UN CHIEN D'UNE ESPÈCE PEU CONNUE.

Mademoiselle Chichinette veut s'offrir le luxe d'un chien de garde.

Elle se rend chez un marchand de chiens.

—Je voudrais, dit-elle, un grand gros chien.

—Voulez-vous un boule-dogue, un molosse, un danvis ?

—Je voudrais un *dogue* de Venise.

Tête du marchand !

CLASSE DE GRAMMAIRE, DANS UN COLLÈGE

Un élève interpelle respectueusement le maître :

—Monsieur, permettez moi de vous demander pourquoi l'on célèbre tous les ans la fête de Noël, et jamais celle de Chapsal ?

Après quelques secondes d'ahurissement, le professeur décerne à l'adolescent trop curieux, deux jours de retenue.

LES ROIS MAGES.

Entre farceurs, au moment de tirer les Rois :

—Savez-vous comment s'intitulaient les trois mages dont on célèbre la fête en ce jour ?

— ???

—Le premier, Gaspard, était le *mage-estral* ; le second, Melchior, était le *mage-ordonne* ; et le troisième, qui venait de très loin, était le *mage-ellan* ; c'était à ce que dit l'histoire, le plus heureux *détroit* !

A L'EXAMEN.

On a souvent cité des réponses spirituelles d'élèves harcelés par leurs examinateurs. En voici une, empruntée au *Whitehall Review*, qui ne manque pas de sel.

A l'examen d'un cours méthodiste, présidé par quatre professeurs grincheux, l'un d'eux apostrophe ainsi le récipiendaire :

—Voyons, malheureux, vous êtes donc incapable de nous citer un seul texte de la Bible ?

—Si fait, dit le patient, je me souviens d'un, celui de l'Apocalypse, qui porte ceci : " Et je levai les yeux, et je vis devant moi quatre grosses bêtes "

La plus grande science est de savoir être à soi... Il faut donc de temps en temps se retirer du monde, se mettre à part. Ayez quelques heures dans la journée pour lire, et pour faire usage de vos réflexions. [*Une fleur du Carmel*, la première carmélite canadienne par le P. A. Brown. In-8.....\$1.00

UNE LEÇON DE PROBITÉ.

Un financier bien connu adresse quelques conseils à son fils.

—Vois-tu, mon ami, l'honnêteté avant tout. Tiens, avant-hier, un client se trompe dans un paiement, au lieu de me verser quatre mille dollars il me compte cinq mille.....

—Eh bien ?

—J'ai donné cinq cents dollars à mon associé.

SCÈNE DE TRIBUNAL.

Un pauvre diable de maître d'école, tout timide et tout naïf, est cité comme témoin. Le président l'invite à décliner ses noms, prénoms et qualité.

Au mot de décliner, le maître d'école regarde le président avec un sourire d'étonnement.

—Voyons, reprend le président, déclinez vos noms, prénoms et qualité.

—Décliner ! décliner ! je veux bien, mais c'est drôle tout de même.

Et il commence.

—Nominatif, Jérôme Durand ; génitif du Jérôme Durand ; datif, au... ; accusatif... ; ablatif... ; etc.

Il allait continuer pluriel, quand le président l'arrêta.

—Assez ! il ne doit pas avoir de pluriel. Où en trouverait-on deux comme vous.

UN COIN IMAGINAIRE.

M. Bébé mange d'excellents pruneaux au dessert, il a bien soin de ne pas avaler les noyaux qu'il retire de sa bouche pour les poser gentiment sur la nappe.

—Emile ! dit sa mère, ce que vous faites là n'est pas propre. On doit mettre les noyaux sur le coin de son assiette.

—Je sais bien, petite mère, répond Bébé d'un air malin, tu me l'as déjà dit.....

—Eh bien, alors, Monsieur.....

—Mais, petite mère, je n'ai jamais pu trouver le *coin* de mon assiette.

ENIGME NO. 3.

Mot masculin ou féminin,
 J'ai toujours la même orthographe
 Et je suis créé par la main
 Du sculpteur ou du géographe.
 Objet d'art, engin meurtrier,
 Dans l'un des deux l'on peut écrire ;
 Quant à l'autre, pour l'employer,
 Il faut d'abord qu'on la déchire.
 Utile aux soldats, aux chasseurs,
 Tâchez de trouver ce problème ;
 Je vous sers contre les voleurs,
 Tout en étant voleur moi-même.

(Pour la réponse à l'énigme No 3, voir l'*Almanach agricole*.)

L'IVROGNE REPENTANT.

Un ivrogne qui n'avait plus que quelques heures à vivre, se lève sur son séant pour demander un verre d'eau.

—Au moment, dit-il, de passer dans l'autre monde, je veux me réconcilier avec mon plus mortel ennemi.

LA GRAMMAIRE EN FAMILLE.

— Comment fait ciel au pluriel ? demandait un père à son fils âgé de six ans.

—Ciel ? ça fait cieux.

—Très bien. Souviens-toi toujours des principes de la grammaire, c'est là l'essentiel.

—Oh ! papa, alors tu les as donc oubliés, puisque tu dis : " les cent ciels " ; c'est les cent cieux.

UN MARAUDEUR EXPÉRIMENTÉ.

En classe, dans une école, pendant la leçon d'agriculture :

—Quel est le meilleur moment pour cueillir les pommes ?

—C'est quand le fermier a le dos tourné, et que le gros chien n'est pas dans le jardin.

LA FOIRE AUX FIANCÉES

Chaque année, le jour de la Saint-Pierre, s'ouvre sur le mont Gaina, dans les contrées occidentales des Carpathes, à cinq ou six mille pieds au-dessus du niveau de la mer, une grande foire aux fiancées.

Toutes les filles à marier du pays s'y rendent en masse. Les préparatifs durent des années, car les jeunes filles apportent leur dot, qui est exposée ; on coud, brode, file ; les mères, sœurs, tantes, grand'mères, les voisines et amies apportent leurs appoints, puis on rempli des bahuts sculptés et peints, on les charge sur les meilleurs équipages, et les meilleurs chevaux sont attelés.

Le plus beau bétail et fréquemment des ruches d'abeilles sont disposés autour des tables où s'installent les familles.

Au jour dit, les jeunes gens font, à leur tour, l'ascension du mont Gaina, ils sont accompagnés par les membres les plus distingués de leurs familles, ils se pavant en magnifique costume, avec ceinture de soie et d'or ; ils vont de ci, de là, en quête de la belle qu'ils ont déjà distinguée dans la plaine.

Dès que les deux amoureux se retrouvent, les fiançailles ont lieu, et on unit les jeunes gens qui s'offrent réciproquement, non un anneau, mais un mouchoir brodé.

Il est fort rare qu'une jeune fille qui s'est mise en route avec son avoir ne trouve pas là-haut ce qu'elle est allée chercher.

Ne jamais renvoyer à plus tard ce que l'on peut faire tout de suite.
 [De Montcalm en Canada, ou les dernières années de la colonie française, par le R. P. Martin, S. J. In-8, avec portrait, br. 75 c. ; relié toile \$1.00]

LA FEMME.

Quelle est cette noble figure qui, après avoir animé de son sang ce nouveau-né, le nourrit, le caresse, lui sourit, lui apprend à balbutier, à marcher et à parler ?

C'est la femme mère.

Quelle est cette belle figure gracieuse et charmante par l'esprit et par le corps et dont la perfection révèle la toute-puissance de la création ; cette âme pure qui sacrifie souvent ses élans naturels, parce qu'elle croit ce sacrifice nécessaire pour atteindre à la perfection ?

C'est la femme vierge.

Quelle est cette figure sublime, tendre compagne de l'homme et dans l'adversité et dans la joie, qui le conseille, le guide, l'encourage, l'attendrit, le retient et l'anime ; qui vit en lui et par lui, faite d'amour et de dévouement ?

C'est la femme épouse.

Quelle est cette figure affectueuse qui s'installe au chevet du vieillard, soulage ses douleurs, adoucit ses longues heures de souffrance, remplace ses yeux (qui ne voient plus) ses oreilles (qui n'entendent plus) sa bouche (qui ne parle plus) ?

C'est la femme fille.

Quelle est la seule figure privilégiée qu'un Dieu ait daigné rendre consubstantielle avec lui, cette figure que le même Dieu, en se faisant homme, a choisie dans l'humanité par une mystérieuse antithèse, pour lui accorder l'honneur suprême d'être fille, mère et épouse de la Divinité ?

C'est la femme par excellence.

Mgr Pinto de Compos, Evêque de Para.

SIGNIFICATION POPULAIRE DES PIERRES PRÉCIEUSES.

L'agate est recommandée aux enfants comme symbole de santé et de longévité. Le diamant (innocence) aux jeunes filles. L'alexandrine (fidélité) aux jeunes époux. L'améthyste — qui aide à donner des passions — aux jeunes veuves. L'opale (espérance) aux vieilles filles et aux vieux garçons. Le rubis (symbole de l'oubli) aux époux abandonnés. La turquoise (succès) aux boursiers et hommes d'affaires. La cornaline, enfin, signifie fermeté.

CHARADE NO. 4.

Saint Nicolas est mon premier ;

Personne ne peut le nier.

Pour mon second c'est la voyelle

Qui commence la kyrielle.

Le suivant est préposition,

Et mon dernier simple pronom.

Mon tout, tu le vois dans l'histoire,

Il est célèbre par sa gloire ;

C'est un grand, vaillant empereur,

Qui ne connut qu'un mot : vainqueur !

(Pour la réponse à la charade No 4, voir l'*Almanach agricole.*)

AGE DES PRINCIPAUX SOUVERAINS.

Guillaume, empereur d'Allemagne, 90 ans.—Le pape Léon XIII, 77 ans.—Guillaume III, roi des Pays-Bas, 70 ans.—Charles III, prince de Monaco, 69 ans.—Victoria, reine de la Grande-Bretagne, 68 ans.—Pierre II, empereur du Brésil, 62 ans.—François-Joseph Ier, empereur d'Autriche, 57 ans.—Léopold roi des Belges, 52 ans.—Louis Ier, roi de Portugal, 49 ans.—Charles, roi de Roumanie, 48 ans.—Abdul-Hamid, grand sultan, 45 ans.—Humbert, roi d'Italie, 43 ans.—Alexandre III, empereur de Russie, 42 ans.—Georges, roi des Hellènes, 42 ans.—Milan Ier, roi de Serbie, 32 ans.—Le roi d'Espagne, 1 an.

LE CHAT NOIR.

Un magnifique chat noir, le cou orné d'un joli ruban bleu, s'était établi l'année précédente dans les bureaux du comité démocratique de l'Etat de New-York, vingt-quatrième rue Ouest, et y resta pendant toute la durée de la campagne électorale. Personne ne savait d'où il venait ni quels étaient ses ancêtres, et les employés lui donnèrent le nom de Grove. Chacun vit dans l'arrivée de ce chat un bon augure et courut parier pour Cleveland. Lorsque Cleveland fut élu, convaincus que c'était au chat noir qu'ils devaient son élection, les employés le bourrèrent de friandises, et lorsque le président fut installé, ils l'envoyèrent à la Maison Blanche où il vit maintenant dans le luxe.

Or, les bureaux du comité démocratique étaient à peine installés cette année au numéro 16, ouest vingt-quatrième rue, pour les élections sénatoriales, qu'un énorme chat noir vient prendre possession des lieux et se faire caresser par les employés.

Il a été reçu avec les plus grands égards, et on l'a prié immédiatement de se charger de la campagne. On lui a donné le nom de Cleve, diminutif de Cleveland, le président élu par l'influence du premier chat noir, et on lui a fourni autant de lait qu'il pouvait en boire. Tout heureux de se voir ainsi choyé, Cleve s'est confortablement installé dans les bureaux, se faisant caresser par l'un et par l'autre, et dormant la nuit sur les documents qui devaient servir à la campagne pour Mr Hill, le candidat du comité. Tout en prétendant qu'ils ne sont pas superstitieux et qu'ils ne croient pas aux "chats", les employés ont tout fait pour que Cleve ne les abandonnât pas pendant toute la durée de la campagne. On prétend même que la plupart d'entre eux ont parié en cachette pour le candidat démocratique.

Quoi qu'il en soit, une famille qui demeure dans la même maison, et où l'on ne se cache pas de croire aux chats noirs, a essayé tous les moyens pour attirer Cleve dans ses appartements. Mais le chat, pénétré des hautes fonctions dont il est investi, a refusé de quitter les bureaux du comité. Au reste, Cleve est un chat modèle ; jamais il ne quitte son poste, pas même pour prendre part aux effroyables concerts que ses semblables donnent si souvent sur les gouttières de New-York.

(Réponse à l'énigme No 14 de l'Alm. agricole : LE COUSIN.)

LA JUSTICE DE CHARLEMAGNE

Quand Charlemagne était à Zurich, il fit annoncer dans la ville et les environs, qu'à l'heure de ses repas, tous ceux qui auraient une plainte à lui adresser ou un acte de justice à lui demander, n'auraient qu'à sonner une cloche suspendue à une colonne devant sa demeure, à l'instant même ils seraient admis en sa présence.

Un jour que le magnanime empereur était à table avec ses vaillants chevaliers, la cloche retentit d'une façon inaccoutumée. Charlemagne ordonne à ses valets de faire entrer le nouveau solliciteur. Ils reviennent annoncer qu'ils n'ont vu personne. Cependant, la cloche retentit une seconde et une troisième fois encore plus fortement que la première, et l'on ne voit encore personne. Mais, en y regardant de plus près, un des valets distingue un serpent qui se suspendait au cordon de la cloche pour la faire vibrer. En apprenant quel étrange pétitionnaire vient invoquer son secours, Charlemagne se lève et s'avance sur le seuil de la porte, disant que si l'occasion s'en présentait, il devait rendre justice aux animaux tout aussi bien qu'aux hommes. En face de l'éminent maître de tant d'Etats et de tant de peuples, le chétif reptile s'incline avec respect, puis le regarde d'un air suppliant, se met à ramper du côté du lac, et se retourne, après avoir pris cette direction, pour voir si l'empereur le suit.

Le bon empereur le suit pas à pas. Arrivé près d'une cavité rocailleuse, le serpent s'arrête, et Charlemagne découvre la grotte humide où l'infortuné serpent avait enfanté ses petits. Cette grotte était occupée par un animal monstrueux. Charlemagne le fait tuer, et le serpent rentre avec un frémissement de joie dans son gîte: Le lendemain, on le voit reparaitre au palais, non plus cette fois pour implorer une équitable protection, mais pour témoigner sa gratitude à son bienfaiteur. Il se glisse dans la salle à manger, se lève à la hauteur de la table, et dépose dans la coupe impériale un diamant d'un éclat sans pareil.

Xavier MARMIER.

LE LOUP ET LES BERGERS.

Un vieux loup, certain soir, apercevant, dit-on,
Des bergers qui mangeaient dans leur loge un mouton,
—Ah ! dit-il, fourbes que vous êtes,
Ce que vous défendez aux autres, vous le faites !

LOGIQUE D'UN IVROGNE.

Le vent fait rouler à terre le chapeau d'un ivrogne.
Celui-ci s'adressant à son couvre-chef ;
—Si je te ramasse, je tombe, et si je tombe tu ne me ramasses pas,
donc je te laisse.

—L'épreuve est la rude écorce de ce qui s'appelle le bonheur.

C'est toujours la charité qui doit agir, c'est elle qui doit punir comme c'est elle qui doit pardonner. [*Hélika*, mémoire d'un vieux maître d'école, par Ch. de Guise. In-8.....25 c.]

PATERNELLE EXHORTATION.

Un maire de campagne marie deux de ses administrés. Au moment de les unir, comme il est d'usage d'exhorter les époux, il s'adresse d'abord au futur et lui dit :

“ — C'est du fond du cœur, Joseph, que je te félicite du grand parti que tu viens de prendre. Il était vraiment attristant de te voir ainsi user ta jeunesse dans une vie de débauche crapuleuse. Enfin, tout est bien qui finit bien, et j'aime à croire que tu as dit adieu au cabaret, pour toujours. ”

Puis, se tournant vers la future :

“ — Quant à toi, ma pauvre Catherine, remercie bien le ciel d'avoir pu, laide comme tu es, trouver un mari et n'oublie pas que tu dois, par une douce et inaltérable et un dévouement sans bornes, tâcher de te faire pardonner tes imperfections physiques, car je te le répète, tu es un vrai rebut de la nature. ”

“ Et maintenant, mes enfants, je vous unis. ”

HISTOIRE DE L'AIGUILLE.

L'histoire de l'aiguille, mais c'est l'histoire de la civilisation universelle ; c'est plus encore : c'est l'histoire de la femme elle-même, ce grand, cet éternel instrument de civilisation, — comme le diable et après Dieu.

Le monde peut se passer de chemins de fer et de voitures même, de législateurs et même de lois ; mais le jour où l'aiguille aura disparu, le monde aura cessé d'exister.

La femme pourra se passer de bijoux de bavardages — si difficile que cela puisse paraître aux sceptiques, dont je ne suis pas — elle ne pourra jamais se passer d'aiguille.

Une femme sans aiguille est une femme inutile — je dirai plus : une femme perdue.

“ Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ”, dit un vieil adage français.

“ Laisse-moi voir comment tu couds, dit un proverbe russe, et je te dirai ce que tu vaux ”.

L'aiguille, mais elle est tout dans la vie d'un peuple, comme elle est tout dans la vie d'une femme.

Chose bizarre : Pour avoir de l'argent devant soi, il faut l'avoir mis de côté.

CHARADE NO. 9.

Dans un logis, dans un enclos,
Veut-on jouir d'un grand repos,
Fermez mon premier au plus vite ;
Qu'au diable aille toute visite !
Mais fermez aussi bien mon tout.

Auquel le dit premier ressemble de partout.
Mon second est légume ; de plus un temps de verbe.
Excusez ma charade ; elle n'est pas superbe.

(Pour la réponse à la charade No 9, voir l'Almanach agricole.)

MONTER UNE SCIE.

Monter une scie à quelqu'un est un moyen de défier la patience, inventé, dit la légende, par Satan contre le très pacifique saint Joseph.

Saint Joseph dormait. L'ennemi qui avait maintes fois gâté son ouvrage, résolut cette fois de gâter en outre ses outils, afin qu'il ne pût, au réveil, réparer le dégât.

Satan prit donc les deux larges couteaux avec lesquels les charpentiers coupaient alors le bois (car la scie n'existait pas) et frappa méchamment les deux tranchants l'un contre l'autre de façon à les briser tout le long et ne pas laisser un bout intact.

Joseph revenant à son travail, le trouve gâté. Il prend patiemment le couteau, il le voit ébréché ; il cherche son second couteau, même accident.

Alors il essaie comme il peut le mauvais outil, et ô merveille, le couteau devenu une scie, mord admirablement, et jamais le bois n'avait été coupé aussi facilement.

Saint Joseph remercia le ciel de ce présent venu dans son sommeil, et le diable, caché en un coin pour jouir de la mésaventure, s'enfuit honteux et confus.

Depuis, tous les travailleurs du bois se servent de la scie de saint Joseph, et font beaucoup plus de travail, et le diable a cet instrument en horreur.

Quand on nous monte des scies, prenons les choses en bien, et nous en recueillerons de grands avantages pour le temps et l'éternité.

ALLÔ !

Pourquoi emploie-t-on le mot Allô, quand on fait usage du téléphone, pour attirer l'attention de la personne avec laquelle on communique.

Le *Courrier de Vaugelas* nous donne l'explication suivante :

Saisissons au passage, et dès les premiers temps de son emploi, ce mot que beaucoup de français s'imaginent dériver de Allons et être prononcé Allô, pour plus grande sonorité.

Cette erreur est déjà si invétérée que, sur les écritaux indicateurs relatifs au maniement du téléphone et placés à côté de l'appareil, avis est donné de répéter deux fois Allons.

Allô, naturalisé français, est né en Amérique, d'où nous est venu le téléphone. Toute la journée, dans les offices, on entend en Amérique retentir le mot anglais Halloo, qui signifie holà ! ho ! excellent terme d'interpellation, dont notre Allô est dérivé, et par corruption Allons, inscrit sur nombre de plaques indicatrices peu ferrées sur l'étymologie.

Il n'y a rien de si malaisé à faire que les choses faciles.

La première règle de la charité chrétienne est qu'on ne peut croire le mal si on n'a rien vu, et qu'on doit se taire si on l'a vu.
[*Les soirées du Casino ou discussion sur le Syllabus*, par Mgr Evêque de Birta. In-8.....25 c.]

LA LETTRE DE BÉBÉ.

Un soir, il entendit, près de sa Jeanne morte,
Les sanglots de sa mère ; et, depuis, rien n'emporte
Ce triste souvenir de l'éternel adieu
Toujours là, dans son cœur, écrit en traits de feu.

Pour consoler sa mère, un jour Bébé lui porte
Une lettre charmante écrite de la sorte :
" A ma petite sœur Jeanne, chez le bon Dieu,
Au ciel." Et le bonheur brille dans son œil bleu !

Maman, ne pleure plus, écoute mes projets ;
Tu vois bien cette lettre ? eh bien, moi je le sais.
Jeanne va revenir..... tu sais bien qu'elle t'aime !

Pour qu'elle pût répondre à cet appel suprême,
Il fallait la porter. Hélas ! trois jours après
Bébé ferma les yeux et le porta lui-même ! ! !

A BOSSU, BOSSU ET DEMI.

Le président Bexon était bossu, et bossu très prononcé, on amena à son audience un de ses pairs en difformité, accusé d'avoir maltraité à outrance un individu plus fort et mieux fait que lui. Or, cet accusé bossu avait pour défenseur l'avocat B..... qui comme lui était bossu.

Interpellé par le président de dire pourquoi il avait si rudement frappé le plaignant, l'accusé balbutie :

—Je n'oserai jamais vous le dire.

—Le tribunal vous ordonne de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Nouvelle hésitation de l'accusé.

—Il m'a dit une grosse injure que je n'ai pas la force de répéter.

—Quelle est donc cette injure ? Votre intérêt est de le dire.

—Eh bien ! là ! il m'a dit que j'étais *bossu* !

Aussitôt le président de répliquer.

—Mais, mon camarade, ce n'est pas là une injure, demandez plutôt à votre défenseur.

Un philosophe a dit :

" La vie est un chemin de fer, les années en sont les stations, la mort, la gare d'arrivée, et les médecins... les chauffeurs. "

CHARADE NO. 1.

Mon premier, pour notre jeunesse,
Est un grand divertissement,
Mon second, mis en place avec adresse,
Au sauvetage aide souvent ;
De votre collier, princesse,
Mon tout n'est pas le moins bel ornement.

(Pour la réponse à la charade No 1, voir l'*Alm. agricole*)

DU CHOIX DES DOMESTIQUES.

Il y a des maîtres qui ne méritent vraiment pas d'avoir des domestiques. Exemple :

Une bonne se présente dans une maison et la conversation suivante s'engage :

- Vous vous appelez ? lui dit madame.
- Je m'appelle Françoise.
- Ce nom-là me déplaît. — Je vous appellerai Marie.
- Comme il plaira à madame.
- Eh bien ! Marie, êtes-vous bonne cuisinière ?
- Je ne cuisine pas trop mal.
- Savez-vous bien coudre ?
- Assez bien, madame.
- Je pense que vous savez aussi bien blanchir et bien repasser ?
- Certainement, madame. Je ne sais pas tuyauter par exemple.
- Ah ! c'est ennuyeux !..... Il faudra apprendre.
- J'apprendrai, madame.
- Je n'ai pas besoin de vous demander si vous savez frotter et récurer la vaisselle.
- C'est là de la besogne ordinaire, madame.
- Dites-moi, mon enfant, avez-vous des parents dans cette ville.
- Non, madame.
- Ah ! j'en suis bien aise, car je dois vous prévenir que je n'accorde pas de sortie.
- Pas de sortie, c'est dur ! Enfin.....
- Je dois vous dire aussi que je n'aime pas qu'on cause avec les autres domestiques.
- Je ne leur dirai jamais un mot, madame.
- Ah ! il faut que je vous prévienne que trois ou quatre fois par semaine je vais en soirée et qu'il faut m'attendre.
- J'attendrai que madame soit rentrée pour aller me coucher.
- Je désire aussi que vous soyez toujours levée à 6 heures du matin.
- Bien, madame.
- Je crois que vous pourrez faire mon affaire. Parlons de vos gages. On a dû vous dire que je ne donnais pas plus de six dollars par mois. C'est un prix que je ne veux pas dépasser. Montrez-moi vos certificats.
- C'est bien inutile, madame. Si je fais votre affaire, vous ne faites pas la mienne. J'ai toujours servi des maîtres exigeants et madame, je le vois bien, me gâterait.....

* * A table d'hôte :

— Voulez-vous des pruneaux, mademoiselle, dit un monsieur à une jeune fille.

— Non, monsieur, au contraire !

“ La femme est comme une armée ; elle est perdue si elle n'a pas sa réserve... ” *Nélida, ou les guerres canadiennes* (1812-1814), par Thil-Lorrain. In-12..... 25 c.]

•• Une petite bonne se présente à la poste et fait peser une lettre.

— Elle pèse trop, dit l'employé. Il faut encore un timbre de 3 cents.

— Mais, répond naïvement la fillette, quand j'aurai mis le timbre, elle pèsera bien davantage.

•• Un sourd.

Un pauvre diable se présente chez le directeur de la compagnie des chars urbains pour obtenir un emploi.

— Que savez-vous faire ? lui demanda le directeur.

Pas de réponse.

— Répondez moi donc.

— Je suis sourd, Monsieur, répond, très timidement, le solliciteur.

— Sourd ? parfait..... Vous entrerez, dès demain dans la maison..... bureau de réclamations.....

•• M. Emile — quatre ans bientôt — se promène tranquillement dans la cour d'une pension, pendant que les autres enfants du même âge sont en train de lier connaissance avec l'alphabet.

Le maître de la pension, rencontrant M. Emile, lui dit :

— Eh bien ! toi, mon petit ami, est-ce que tu ne vas pas en classe ?

— Moi, répond M. Emile, en haussant les épaules, mais je peux pas, puisque je sais pas lire !

•• A l'hôtel :

Un voyageur est assis sur son séant dans son lit, sa montre à la main.

— Six heures, et on ne vient pas me réveiller ?.....

Bien sûr, je vais manquer le train ?

•• Un jeune homme vient réclamer un de ses parents — à la Morgue.

— Est-il quelque signe particulier auquel on puisse le reconnaître ? demande le gardien.

— Oui : il est muet.

•• En cour criminelle.

Le juge

— Accusé, vous avouez avoir assassiné votre femme, avez-vous quelque chose à ajouter ?

— J'espère que messieurs les jurés seront indulgents pour la première fois.....

CHARADE NO. 6.

Mon premier est fait d'or, d'argent, ou bien d'acier.

Mon second est en août l'orgueil du jardinier.

Mon entier quelquefois est triste messagère

Qui vient nous apporter une douleur amère.

(Pour la réponse à la charade No 6, voir l'*Almanach agricole*.)

NE CONTREDISONS PAS.

L'un des défauts les plus communs de notre sexe, mesdames, c'est d'aimer à contredire nos maris. Ne me maudissez pas d'avouer ainsi publiquement un de nos petits péchés mignons ; c'est votre intérêt, c'est votre bonheur qui me guide, je vous le jure.

Je parle par expérience.

Que d'heures amères, que de tristes journées s'écoulent souvent au foyer domestique parce que la femme n'a pas toujours la sagesse d'écouter sans contredire les observations souvent justes, quelquefois erronées d'un mari bienveillant !

Pendant les premières années de mon mariage, j'avais ce défaut hélas ! qui a maintes fois amené la discorde dans mon ménage. Je reconnaissais souvent, après coup, la justesse des observations de mon mari, ses intentions bienveillantes, mais il était trop tard alors, la querelle avait eu lieu, le mal était fait.

Comme je m'obstinais la plupart du temps à ne pas reconnaître mes torts, les choses en vinrent au point où l'accord n'était plus possible.

C'est alors seulement que je commençai à réfléchir sérieusement, je cherchais à récapituler tous les torts de mon mari. A ma honte, j'avoue qu'il n'y avait pas beaucoup de reproches à lui faire : il était sobre et laborieux.

Tout le mal venait de mes contradictions par rapport souvent aux choses les plus futiles.

Dès lors, mon parti fut bientôt pris. Je résolus de me vaincre moi-même et d'éviter toute contradiction à l'avenir. La chose n'était pas facile. Je m'oubliais encore quelquefois ; mais à force de persévérance j'ai fini par triompher avec l'aide de Dieu, et je me trouve bien.

Il faut, certes, de la volonté pour se taire quand on croit avoir raison et surtout quand on est certaine d'avoir raison. Mais n'est-ce pas une vertu chrétienne de savoir se vaincre soi-même ?

C'est un sacrifice, je l'avoue, un petit sacrifice d'amour-propre. Mais ne sommes-nous pas largement récompensées de ce sacrifice quand nous avons réussi par là à conserver l'union et la paix dans la famille ?

Et quel doux triomphe n'obtenons-nous pas lorsque le mari lui-même reconnaît souvent dans la suite son erreur, si nous lui parlons avec calme, avec douceur ?

Croyez-moi, mesdames, profitez de mon expérience ; faites comme moi et vous vous en trouverez bien. Après tout, notre rôle n'est pas de passer le temps en discussions stériles : nous ne pouvons régner que par la douceur.

. Le jeune Toto a plusieurs compliments à écrire pour le jour de l'an ; il demande à sa mère comment il doit s'y prendre.

—Le mieux est d'écrire comme on parle.

—Oui, mais alors, quand on parle du nez..... ?

(Réponse à l'énigme No 13 de l'Alm. agricole : TÉNÉBRE.)

LA DERNIÈRE ABEILLE.

Vent, pluie, éclairs faisaient rage de telle sorte
 Qu'on n'avait jamais vu tempête aussi forte
 Sous l'épaisseur des bois par la bise ployés,
 Dans les nids, les petits oiseaux mouraient noyés,
 Et l'ouragan broyait toutes les créatures
 Qui n'ont point pour abri de solides toitures :
 L'abeille dans la fleur brisée, et le grillon
 Transi sous le léger brin d'herbe du sillon.
 Or, Maria, qu'on nomme autrement Myrième,
 Vit, ce soir, un point d'or frôler la vitre blême.
 Et c'était une abeille, hélas, près de mourir,
 Qui heurtait, espérant que l'on viendrait ouvrir.
 La mère du Sauveur entr'ouvrit la fenêtre,
 Elle prit dans ses doigts le pauvre petit être,
 Reconnut que c'était la reine d'un essaim,
 L'essuya d'un baiser et la mit dans son sein.
 Pour qu'elle y réchauffât ses deux ailes vermeilles.
 Sans cela, les étés n'auraient plus eu d'abeilles.

Catulle Mendès.

EDUCATION MORALE DE LA JEUNESSE.

Il n'y a pas de meilleur conseil à donner à la jeunesse que celui-ci : Ne soyez jamais oisif. Il est de la plus haute importance de s'habituer de bonne heure à économiser le temps, et cela n'est possible qu'à l'aide d'un plan systématiquement ordonné. Un jeune homme ne peut pas aller bien loin dans le mal, s'il consacre régulièrement à un travail défini un nombre déterminé d'heures, et que ces heures soient remplies par un travail régulier. C'est une précieuse sauvegarde que de pouvoir dire : Je n'ai pas de temps à perdre en sottises, je n'ai pas de vocation pour le gaspillage de l'esprit ; la variété des occupations est mon plus grand plaisir et, ma tâche finie, je sais me reposer, et par le repos me préparer à une nouvelle reprise de mon travail. Il faut donc être pénétré dès le début, du sérieux de la vie. Le monde c'est un chantier où tous travaillent, et où le désœuvrement ne peut mener qu'à la ruine, au naufrage. " *La vie est courte, l'art est long, l'occasion est fugitive, l'expérience glissante et le jugement difficile.* " Tels sont les premiers mots des aphorismes du vieil Hippocrate. Devise significative, gravée cinq cents ans avant notre ère, au seuil de la science bienfaisante entre toutes, et qui reste encore la plus sage des devises dont un homme puisse faire son guide intérieur dans tous les genres d'activité sociale.

La colère est comme un canon qui a deux bouches :
 L'une est tournée contre l'ennemi,
 L'autre contre soi-même.

" Ce n'est pas par l'esprit qu'on s'amuse ; mais c'est par le cœur qu'on ne s'ennuie pas..." *Mes rimes*, par Elzéar Labelle. In-8. 50 c.]

•• Voici un proverbe arabe qui ne manque pas d'une certaine originalité :

Quatre sont réunis.

Le premier ne sait pas, ou ne sait pas ce qu'il ne sait pas. C'est un fou, évitez-le.

Le second ne sait pas, et sait qu'il ne sait pas. C'est un ignorant, instruisez-le.

Le troisième sait et ne sait pas ce qu'il sait. Il est endormi, éveillez-le.

Le quatrième sait qu'il sait. C'est un sage, suivez-le.

Définition d'après un laitier.

Eau : Sœur de lait.

•• Un horticulteur fait les honneurs de ses serres à une jeune fille diplômée d'un couvent.

—Je possède, lui dit-il, une des collections de roses les plus complètes qui soient au monde.

Je puis vous en montrer de toutes les variétés.

—Cher monsieur, il en est une surtout que je serais curieuse d'admirer. Les savants en parlent beaucoup, et je ne l'ai vue nulle part.

—Laquelle ?

—La rose des vents ?

•• Un vieux médecin de campagne est appelé par un malade, qui lui dit, après avoir répondu à ses questions :

—Eh bien, Monsieur le médecin, qu'est-ce que j'ai et qu'est-ce qu'il faut que je fasse ?

—Je viens de l'écrire sur ce papier, répond le médecin. Lisez.

Et le malade lut ce qui suit :

“ Le malade ira trouver le pharmacien. Il lui dira ce qu'il a... et le pharmacien lui donnera ce qu'il faut. ”

—C'est un dollar, ajouta le docteur.

•• A l'école de droit.

Trois élèves sont sur la sellette.

Un examinateur, à l'un d'eux :

—Monsieur, comment doit-on jouir de l'usufruit ?

L'étudiant hésite..... et reste coi.

Le professeur adresse la même question aux deux autres élèves, qui restent muets.

L'examinateur perd patience.

—Comment, vous ignorez une chose si élémentaire ?.....

Voyons, essayons d'un exemple. Supposez que j'aie devant moi trois ânes..... Comment jouirai-je de l'usufruit ?

Tout à coup la mémoire revient à l'un des candidats.

—En bon père de famille, répond-il.

(Tête de l'examinateur.)

(Réponse à l'énigme N° 7, de l'Almanach agricole : CIRAGE.)

**** Un chroniqueur judiciaire s'aperçoit, dans une Cour de comté, que tous les magistrats présents sont atteints de calvitie.**

—Je connaissais, dit-il, la magistrature debout et la magistrature assise ; voici la magistrature à genoux.

*** * Un apologue oriental :**

Un savant s'embarque sur une nacelle pour traverser un large fleuve. Il dit au batelier :

—Connais-tu l'histoire ?

—Non.

—Alors tu as perdu les trois quarts de ta vie ? Connais-tu les mathématiques ?

A peine le savant avait-il prononcé ces mots, qu'un coup de vent fit chavirer la barque.

—Sais-tu nager ? demande à son tour le batelier au pauvre professeur qui se débattait dans les flots.

—Hélas ! non.

—Eh bien, tu as perdu ta vie tout entière !

**** — On a bien tort d'accuser la justice de lenteur, nous disait Calino.**

—La magistrature, vous voulez dire ?

—N'importe, car je vois toujours que le plus souvent on expédie toutes les affaires à la pelle !

Voici la liste des principaux tremblements de terre qui ont eu lieu depuis le XII^{ème} siècle avec les pertes de vie.

Année	Places	Tués	Année	Places	Tués
1137	Sicile	15,000	1755	Lisbonne	50,000
1158	Syrie	20,000	1759	Syrie	20,000
1268	Silicie	60,000	1784	Ezringlian (Asie Min)	5,000
1456	Naples	40,000	1797	Santa Fé et Panama	40,000
1531	Lisbonne	30,000	1805	Naples	6,000
1625	Naples	70,000	1822	Alippo	20,000
1667	Schamaki	80,000	1829	Murce	6,000
1692	Jamaïque	3,000	1830	Canton	6,000
1693	Sicile	100,000	1842	Cap Hatti	4,000
1703	Aguila (Italie)	5,000	1857	Colazora	10,000
1703	Yedilo (Japon)	200,000	1859	Quito	5,000
1706	Albruzzi	15,000	1860	Mendoza (Amérique du Sud)	7,000
1715	Algérie	20,000	1868	Villes de Perou et Ecuador	25,000
1726	Talermo	6,000	1875	San Jose de Bucata, Colombie	4,000
1731	Pékin	100,000	1881	Scio	4,000
1746	Lima et Callao	18,000	1883	Ischia	6,000
1754	Grand Caire	40,000	1886	Charleston	99
1755	Rashan (Perse)	40,000	1887		

Le laboureur peut se passer du travail des autres ouvriers, mais aucun ouvrier ne peut travailler si le laboureur ne le fait vivre.
[Les veillées canadiennes, par F. Ossaye. In-12..... 20 c.]

A NOS LECTEURS

Dans la rédaction de tous nos articles, nous avons constamment devant les yeux deux buts à atteindre : intéresser nos lecteurs et leur être utiles. Les intéresser, en les tenant au courant de tous les perfectionnements réalisés dans les différentes industries ; leur être utiles, en leur signalant les produits les meilleurs qui peuvent être à même de leur rendre service.

A ce double point de vue, nous leur recommandons un établissement dont la date de fondation remonte à près d'un siècle. Ses produits connus sous le nom d'Adrien Maurin sont actuellement sous la direction de M. Toiray-Maurin, qui après de longues études a réussi à donner à cette fabrication un nouvel essor, en suivant avec attention les progrès immenses réalisés en chimie dans ce siècle de découvertes, pour en faire l'application au perfectionnement des *encres à écrire*, des *colles* et *cires à cacheter*.

Pour éviter une énumération trop longue, nous citerons au hasard du choix : les encres noires fixes *La Persane* et le *XIXe siècle*, spéciales pour la comptabilité, l'encre à copier *la Syrienne*, adoptée particulièrement par les négociants que leurs relations d'affaires, obligent à prendre plusieurs copies de leurs lettres ou factures, copies que cette encre spéciale permet d'obtenir six mois après que l'écriture a été rédigée ; l'encre des administrations, *Azuline*, d'une jolie nuance bleu clair en écrivant tourne rapidement au noir parfait, sans jamais subir de décoloration.

Nous noterons encore la *Purpurine*, nouveau carmin à copier ; la *Sulfomanganine*, encre indélébile pour marquer le linge.

Les encres grasses à tampon pour timbres métalliques en caoutchouc méritent aussi une mention spéciale.

La colle liquide, *Sénégaline*, pour laquelle M. Toiray-Maurin a imaginé des types très ingénieux de pinceaux avec capsules à ressort dont la commodité a beaucoup contribué à répandre l'usage de cet accessoire de bureau.

Les cires à cacheter *Persane* et du *XIXe siècle* dont cette maison a fait l'objet d'études toutes spéciales et pour lesquelles elle s'est créé une espèce de monopole.

Enfin, tous ces produits utiles à toutes les classes de la société et indispensables à plusieurs se recommandent eux-mêmes, par la modicité de leurs prix et la supériorité de leurs qualités.

D'après des arrangements conclus avec cet établissement, MM. J. B. Rolland et fils, 6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal, sont les seuls agents au Canada, et par leur entremise, tous ces produits se trouvent en vente chez les libraires et les principaux marchands.

CHARADE NO. 11.

Au séjour du premier l'on flatte, l'on trahit ;
De l'autre parte-t-on ? femme ment ou rougit.
Dans les combats, guerrier, que la gloire aiguillonne,
Le tout t'anime-t-il ? bientôt on te couronne.

(Pour la réponse à la charade No 11, voir l'*Almanach agricole*.)

DEUXIÈME PARTIE

CONNAISSANCES USUELLES

LES LÉGUMES GELÉS.

Lorsque les légumes sont gelés, on peut cependant en tirer parti, en employant le procédé suivant.

On fait bouillir de l'eau en volume à peu près égal à celui des légumes gelés ; on y ajoute un once et trois quarts de sel par pinte d'eau. Quand l'eau bout, on y jette les légumes et on les laisse cuire entièrement. Ensuite on les fait égoutter dans des paniers ou sur des claies, et on les place dans un endroit sec.

Bien que cuits d'avance, ils seront bons pendant deux ou trois mois, surtout si on peut les essuyer sur un four chauffé modérément, ou dans une cave, pendant quelques minutes après leur égouttement.

NETTOYAGE ET BLANCHISSAGE DES ÉTOFFES DE LAINE.

Préparez une certaine quantité d'eau de savon et délayez dedans une cuillerée de farine par pinte d'eau. Placez sur le feu et remuez constamment. Dès que cette lessive est bouillante plongez-y l'étoffe, que vous frottez comme à l'ordinaire dès que la température le permettra.

Rincez à l'eau claire, et répétez l'opération jusqu'au nettoyage complet.

POUR NETTOYER LES STATUETTES EN PLÂTRE.

On fait une bouillie assez épaisse d'empois, on étend cette pâte à chaud avec une spatule ou une brosse, en couche épaisse, sur l'objet à nettoyer, puis on laisse sécher lentement. L'empois se détache en écailles qui entraînent ainsi les taches existant sur le plâtre. On peut recommencer l'opération si un premier nettoyage ne suffit pas.

LES MEILLEURS MORCEAUX.

Le meilleur morceau du faisán, c'est l'aile ; de l'oie, c'est la poitrine ; du canard, c'est la croupe ; du pluvier, c'est la cuisse ; de la bécasse, c'est le pilon ; du halbran, c'est la fourche ; du lièvre, c'est le râble ; du lapin c'est l'omoplate ; de la pintade, c'est le bâteau ; de l'alouette, c'est la tête ; de l'ortolan, c'est le flanc ; de la dinde, c'est le blanc... à côté de la truffe.

UN BAROMÈTRE A BON MARCHÉ

Remplissez à moitié un pot avec du sable humide, posez sur ce sable une pomme de pin. Par le beau temps, les écailles s'ouvrent, et par le temps humide elles se fermeront hermétiquement.

Rien de ce qui est bien fait ne se fait aisément. [*L'Héroïne chrétienne du Canada*, ou vie de Mlle LeBer. In-12 cart.....50 c.]

MOYEN D'ENLEVER LES TACHES DE ROUSSEUR.

Prenez plusieurs blancs d'œufs, battez-les en neige ; tout en continuant de fouetter, versez de petit à petit, et goutte à goutte, un peu d'huile d'amandes douces, en la parfumant de l'essence aromatique que vous préférez. Lorsque votre onguent est préparé, enduisez-en vos taches, le soir surtout, et n'essuyez que le lendemain matin en vous servant d'un linge très fin.

MOYEN DE DÉTRUIRE LES VERRUES.

Pendant huit jours, on fait macérer deux écorces de citron dans 125 grammes de vinaigre concentré. Avec un pinceau trempé dans ce liquide, on badigeonne les verrues, matin et soir, et, au bout de quelques jours, on les détache sans effort.— Le docteur Vidal conseille d'étendre une couche de savon noir sur un morceau de flanelle, et d'appliquer cette sorte d'emplâtre sur les verrues, nuit et jour si c'est possible ; au bout de quinze jours environ, les verrues sont devenues molles, et il suffit de les gratter pour les faire disparaître.

LES ROTIS.

Nos ménagères seront sans doute curieuses de connaître le temps qui convient pour rôtir à feu vif chaque espèce de gibier.

Voici un tableau qui pourra être consulté à l'occasion.

Le faisan, trois quarts d'heure.— La poule-faisane, vingt-cinq minutes.— Le faisandeau, un quart d'heure.— Le lièvre, une heure et demie.— Le perdreau rouge, une demi-heure.— Le perdreau gris, vingt-cinq minutes.— La bécasse, une demi-heure.— La bécassine, vingt minutes.— La caille, vingt minutes.— La grive, vingt minutes.— L'ortolan et le beccigue, un quart d'heure.— Le merle de Corse, vingt minutes.— La bartavelle, trente-cinq minutes.— La gélinotte, une demi-heure.— Le râle de genêt, une demi-heure.— Le rouge de rivière, vingt-cinq minutes.— La mauviète, quinze minutes.— Le pluvier doré, vingt minutes.— La sarcelle, un quart d'heure.— Le coq de bruyère, une heure un quart.— L'oie sauvage, une heure et demie.— L'outarde, une heure un quart.

LE CAMPRE EN HORTICULTURE.

D'après Octave Sully, le camphre n'est pas seulement la base de la méthode Raspail, on peut aussi l'utiliser en horticulture.

L'eau camphrée stimule la végétation et tonifie les plantes malades.

Il suffit d'arroser les jardins suspendus, qui font la joie des amateurs, avec de l'eau chargée de camphre, pour voir les plantes anémiques reprendre une vie nouvelle.

Nous conseillons aussi de placer les bouquets dans de l'eau camphrée ; ils garderont plus longtemps leur fraîcheur.

Rappeler ses bienfaits est un manque de tact, oublier ceux des autres est un manque de cœur. [*Antoinette de Mirecourt*, roman canadien, par Mme Leprohon. In-12.....50 c.]

L'EAU PURR

Voulez-vous vous assurer que l'eau dont vous faites usage est potable ; remplissez jusqu'aux trois quarts une bouteille bien propre de cette eau que vous désirez éprouver, faites y dissoudre une demi-cuillerée à thé de sucre granulé très pur.

Placez, pendant deux jours, dans un lieu chaud. Si au bout de ce temps l'eau offre un aspect nuageux ou laiteux, elle n'est pas bonne à boire. (La bouteille sera soigneusement bouchée.)

MANIÈRE D'ÉPLUCHER LES OIGNONS SANS EN ÊTRE INCOMMODÉ.

On sait les larmes que les oignons savent arracher à leurs persécuteurs ; les personnes sensibles, qui veulent se les épargner, n'ont qu'à éplucher sous l'eau ces bulbes intéressantes. Le nez et les yeux se trouvent absolument bien de cette façon d'agir. L'odeur âcre et irritante se perd dans l'eau, et ce tribut liquide suffit à l'indignation des opérés qui ne réclament plus celui des glandes lacrymales.

CONSERVATION DES FOURRURES.

Les fourrures qui se conservent le mieux et qui durent le plus longtemps, sont celles qu'on porte le plus. C'est surtout lorsqu'on ne les porte pas qu'elles sont en proie aux insectes qui en font tomber le poil. Leur conservation durant toute la partie de l'année où l'on ne peut pas s'en servir, n'exige d'autre soin que celui de les visiter souvent, de les battre avec précaution, de les secouer et de les saupoudrer d'un peu de poivre et de camphre en poudre. Il est toujours nécessaire de les battre, même quand on les conserve à l'abri de la poussière, afin d'en faire tomber les œufs de deux insectes ennemis des fourrures, la teigne et le dermeste. Ces œufs, d'une petitesse microscopique, sont déposés par les femelles à la base des poils ; on peut ainsi serrer des fourrures dans un état apparent de parfaite propreté, dans des boîtes où nul insecte ne peut pénétrer, et les trouver au bout de quelques mois entièrement rongées. Il est vrai que les magasins du printemps sont là pour les remplacer, mais, à si bon marché qu'on puisse les remplacer, il n'est jamais agréable de perdre par sa faute, quoiqu'il en soit.

LES CORPS INTRODUIITS DANS L'ŒIL.

Voici un remède contre les accidents si graves qui peuvent résulter de l'introduction d'un fétu dans l'œil. On écarte du globe de l'œil la paupière inférieure, et on laisse tomber, dans la cavité ainsi obtenue, une graine de lin. On ferme l'œil.

La graine se colle d'abord au globe ; bientôt elle se recouvre d'un muilage épais qui lui permet de glisser aisément en tous sens ; enfin, au bout d'un temps plus ou moins long, elle sort toute gluante par le coin interne.

Il en est de l'honneur comme de la neige, qui ne peut jamais reprendre son éclat dès qu'elle l'a perdu. [*Les révélations du crime, ou Cambray et ses complices.* In-18.....12 c.]

VIN ÉCONOMIQUE DE RAISINS SECS.

Versez 25 gallons d'eau dans un vase ayant une capacité de 75 gallons environ ; ajoutez 100 lbs de grains de raisins secs, mêlez le tout, recouvrez le vase avec un drap et laissez-le séjourner dans un endroit chaud.

Quand le liquide commencera à fermenter, il faudra l'agiter deux fois par jour pendant quatorze jours. Quand la fermentation est calmée, ce qui est facile à reconnaître par la précipitation du raisin, on passe le liquide et on exprime les raisins, d'abord avec la main, ensuite avec une presse. On met la liqueur dans un tonneau bien sec et bien chauffé, on ajoute 10 lbs de sucre et une chopine de levure. On conserve une partie de la liqueur pour l'ajouter de temps en temps quand on remplit d'eau le tonneau pendant la fermentation.

NETTOYAGE DES MAINS PAR LA VASELINE.

Nombre de personnes sont préparateurs, mécaniciens, menuisiers, et hommes du monde à leurs heures ; partant, ils ont bien des fois éprouvé (en hiver surtout) une difficulté très grande à se déterger les mains complètement, même au savon, pour passer d'un personnage à l'autre. J'ai eu l'idée d'employer ces jours-ci la vaseline pour ce nettoyage ; le résultat est merveilleux !

Employée à sec, cette pâte pénètre dans les pores de la peau, s'incorpore avec les matières grasses qui s'y trouvent enserrées et si, au bout d'un instant de frottement, vous faites usage du savon de Castille et d'eau très-chaude, vous avez un nettoyage parfait, tel, en un mot, qu'on le demande vainement aux produits ordinaires.

PROPRIÉTÉS HYGIÉNIQUES DE LA SALADE.

Le moniteur d'horticulture recommande l'usage de la salade, car toutes les herbes dont on se sert ont une propriété hygiénique.

La laitue est calmante et peut-être assimilée un peu à l'opium ;

La chicorée, pour certains, est un tonique ; pour d'autres c'est un laxatif ;

La raiponce est un astringent ;

Le cusson est tonique excitant dépuratif ;

La mâche prévient les spasmes ;

Le pourpier est un vermifuge pour les enfants ;

Le céleri est stimulant ;

Le pissenlit dit-on, est le remède de tous les maux !

“ O néant des diplômes officiels ?

“ L'homme qui a exécuté les plus gigantesques travaux du monde M. de Lesseps, n'est pas même ingénieur ?

“ Celui qui passe pour avoir fait la plus grande découverte médicale, M. Pasteur, n'est pas docteur en médecine ? ”

“ Ce n'est ni aux prêtres, ni aux philosophes qu'il faut demander à quoi sert la mort... C'est aux héritiers... ”

in
ob
cil
pen
les
les
en
du
A
l'eau
erci
une
Il
mais
mieu
faite.
Il
des o
Pe
froid,
chale
On
bain,
La
ne fau
du cor
et res
Apr
tor ex
vite.
Un
tion sa
fatigue
Si ap
sonnem
que lég

(Po

UN SPÉCIFIQUE CONTRE LE HOQUET.

Mélangez du sucre granulé dans du bon vinaigre.

Une cuillerée à thé, au moment du hoquet, suffit pour l'arrêter instantanément. Au cas, fort rare, où le résultat n'aurait pas été obtenu, on donnerait une seconde cuillerée.

Ce remède est des plus simples, à la portée de tout le monde, facile à mettre en pratique, et surtout sans aucun danger.

DE LA PROPRETÉ.

“ La propreté, véritable vertu domestique, est une des plus indispensables conditions pour l'entretien de la santé ; sans propreté les maladies de tout genre assiègent l'espèce humaine.” Parmi tous les moyens d'acquérir la propreté, il en est un qui doit être placé en première ligne et réglementé par l'hygiène, nous voulons parler du bain froid.

Avant le bain.—C'est une erreur de croire qu'il faut rentrer dans l'eau lorsque le corps est refroidi ; il faut au contraire faire de l'exercice, non pour amener une forte transpiration, mais pour produire une douce moiteur.

Il y a danger à se mettre à l'eau immédiatement après les repas, mais il peut y avoir aussi des inconvénients à s'y mettre à jeun. Le mieux est de prendre le bain entre deux repas et après digestion faite. L'oubli de ce précepte peut avoir de graves suites.

Il faut se mettre tout d'un coup à l'eau, on évitera par ce moyen des congestions au cerveau.

Pendant le bain.—Il ne faut pas rester immobile dans un bain froid, il faut, au contraire, par l'exercice musculaire, entretenir la chaleur du corps.

On peut sans crainte prendre une alimentation légère dans le bain, la digestion en est facile.

La durée du bain ne peut être fixée d'une façon précise, mais il ne faut jamais attendre pour sortir du bain, soit le refroidissement du corps, soit des frissons. Il vaut mieux se baigner plus souvent et rester moins longtemps à l'eau.

Après le bain.—Après la sortie du bain, il est imprudent de rester exposé au soleil. Il faut s'essuyer rapidement et s'habiller très vite.

Un peu d'exercice est une excellente chose, il produit une réaction salutaire, mais il ne faut pas que cet exercice aille jusqu'à la fatigue.

Si après le bain, la réaction ne s'opérait pas, s'il y avait du frissonnement, il faudrait y remédier en buvant une infusion aromatique légèrement alcoolisée.

CHARADE NO. 10.

Sous un titre pompeux, que l'un loge de sots !

De l'autre les décrets sont décrets immuables.

Du malade indigent pour soulager les maux.

Dans le tout que de soins, que de mains charitables !

(Pour la réponse à la charade No 10, voir l'Almanach agricole.)

NOUVEAU REMÈDE CONTRE LE GROUP.

Un ingénieur français communique un remède qu'il dit infaillible pour guérir le group, ce mal terrible qui exerce tant de ravages parmi les enfants et qui sème la désolation dans de si nombreuses familles.

Cet ingénieur tient ce remède de sa famille, où il s'est transmis de père en fils. Il soutient que, dans ces cas extrêmement nombreux, il a toujours amené une guérison complète au bout d'une ou deux minutes.

Voici le remède :

On cuit un oignon sous la cendre, ensuite on étale sur un tissu de mousseline en forme d'emplâtre. On recouvre cet emplâtre de mousseline sur lequel on verse une cuillerée à café d'ammoniaque.

On applique cet emplâtre chaud sur la gorge de l'enfant, et celui-ci est sauvé.

GARGARISME ADOUCISSANT.

Figues grasses 1½ onc.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Lait 1 lb.

Passez et édulcorez au goût du malade.

LA LECTURE AU LIT.

Ne lisez jamais au lit dans une position horizontale, cela provoque une tension du nerf optique très fatigante pour la vue.

Si l'habitude est chez vous plus forte que la volonté, atténuez du moins l'inconvénient par le traitement suivant. Baignez chaque soir vos yeux dans de l'eau salée, pas trop de sel pourtant, afin d'éviter une sensation cuisante. Rien n'est plus fortifiant pour la vue, et nous avons connu plusieurs personnes qui se sont parfaitement trouvées de ce simple et fortifiant tonique. Ne forcez jamais vos yeux à travailler ou à lire à la lueur d'une lumière insuffisante ou trop éloignée ; cette opération est aussi dangereuse pour l'œil que la lecture d'un livre à la lumière d'un ardent soleil.

BRULURES.

Fernel recommande l'oignon cuit sous la cendre et appliqué, étant bien écrasé avec un peu de sel, sur les parties du corps affectées de brûlures : les douleurs s'apaisent sur le champ, et c'est à peine s'il se forme quelques cloches.

GUÉRISON DES BRULURES.

Mélangez par parties égales de l'eau pure, de l'eau de Cologne et de l'huile d'olive. Quand ces trois substances sont mêlées, étendez-les avec une plume sur la brûlure.

Si quelqu'un vous dit qu'il n'est d'aucun parti, commencez par être sûr qu'il n'est pas du vôtre. *Evénements de 1837-38*, par L. N. Carrier. In-12.....40c.]

REMÈDE TRÈS FACILE CONTRE LES RHUMATISMES ET LA GOUTTE.

On fait chaque jour de nouvelles découvertes sur les propriétés bienfaisantes et salutaires des plantes.

Une des plus récentes est la guérison complète des rhumatismes, obtenus en mangeant du *céleri* en abondance. L'habitude de manger ce légume cru a empêché jusqu'ici d'en expérimenter les qualités thérapeutiques.

Il faut le couper en morceaux, le faire bouillir jusqu'à ce qu'il soit devenu mou, et boire alors l'eau dans laquelle il a bouilli.— Il faut prendre en outre, du lait, avec un peu de farine et de la noix muscade, mettre le tout dans une casserole avec le céleri bouilli et des tranches de pain, et le manger, si l'on veut, avec des pommes de terre. Toute affection rhumatismale disparaîtra par l'usage de ces mets.

Telle est la déclaration d'un médecin anglais, qui a, dit-il, renouvelé plusieurs fois l'expérience, et toujours avec d'excellents résultats.

Le remède coûte si peu qu'on peut bien en essayer.

COQUILLES D'ŒUFS.

Il n'est que trop fréquent de voir dans la campagne des coquilles d'œufs répandues ou jetées sur des tas de fumier. C'est un grand tort au point de vue agricole, car les qualités calcaires de ces coquilles leur donnent une grande utilité dans l'alimentation des poulets, jeunes porcs et des veaux, non seulement pour le développement de l'ossature de ces animaux, mais encore parce qu'elles favorisent la ponte chez les poules et la croissance chez les porcs et les veaux. Il suffit de piler les coquilles et de les mêler aux aliments.

L'agriculteur ne devrait donc pas laisser perdre cette ressource, mais, au contraire, rechercher les coquilles d'œufs qui se perdent en ville, et, en particulier chez les confiseurs et les pâtisseries, où il s'en fait un grand usage.

ARRÊTER LE SAIGNEMENT DE NEZ.

Lorsque le saignement de nez, même le plus salutaire, dépasse la limite, il convient de l'arrêter, en appliquant des sinapismes aux pieds, ou bien encore en faisant renifler de l'eau froide dans laquelle on aura mis un cuillerée à café de perchlorure de fer.

PRÉSERVATIF CONTRE LE FROID AUX PIEDS.

Les habitants de certains pays froids ont l'habitude de s'envelopper les jambes et les pieds avec du papier fin, par-dessus lequel ils mettent de longs bas de laine.

L'air ne pénétrant pas à travers le papier, ce système économique préserve complètement du froid.

La patience est amère : mais son fruit est bien doux. [*Une de perdue, deux de trouvées*, par G. de Boucherville. 2 vol. in-12. \$1.00

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC., Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	PROTONOTAIRES.	SÉRIFS.
Arthabaska.	Arthabaska, Drummond et Mégantic.....	Arthabaskaville.....	18-21 de chaque mois, sauf juillet et août.	Louis Rainville.....	P. L. Tousignant.
Beauce.....	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph.....	16-19 décembre.....	Zéphirin Vézina.....	G. O. Taschereau.
Beauharnois.	Beauharnois, Huntingdon et Chateauguay.....	Beauharnois.....	13-19 mars, juin et nov.	P. C. Duranseau.....	Philémon Laberge.
Bedford.....	Shefford, Missisquoi et Brome.....	Sweetsburg.....	23-28 fév., mai, sept. et déc.....	Hall et Léonard.....	Sam. W. Foster.
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	20-26 janvier, mars, mai, sept. et nov.....	Franç. X. Gosselin.	Ovide Bossé.
Gaspé.....	Gaspé et Bonaventure.....	{ Percé.....	12-14 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre.....	Joseph X. Lavoie.....	L. Z. Joncas.
Iberville.....	Saint-Jean, Napierville et Iberville.....	{ New-Carlisle.....	27 janv. au 5 fév., 1-7 juin et 7-13 oct.....	G. F. Maguire.....	W. M. Sheppard.
Joliette.....	Joliette, L'Assomption et Montcalm.....	Saint-Jean.....	11-16 janvier, mars, mai, sept. et nov.....	H. Marchand.....	Charles Nolin.
Kamouraska.	Kamouraska et Témiscouata.....	Joliette.....	10-19 janv., mars, mai, sept. et nov.....	Desrochers, Désilets	A. M. Rivard.
Montmagny..	Montmagny, L'Islet et Bellechasse.....	Fraserville.....	19-22 mars, mai, sept. et 14-17 déc.....	J. G. Pelletier.....	F. A. Sirois.
		Montmagny.....	13-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre.....	Albert Bender.....	J. D. Lépine.

Montréal..... Hochelaga, Jacques-Car-

Bellechasse.....Montmagny.....{13-19 février, 6-12 mai,
13-19 octobre.....}Albert Bender.....J. D. Lépine.

Montréal.....	Hochelega, Jacques-Carrier, Laval, Vaudrenil, Soulanges, Laprairie, Chamblay et Verchères, et la cité de Montréal..	Montréal.....	14 janvier au 7 avril, 12 avril au 30 juin, 9 sept. au 21 déc.....	Honey, Longpré et Cherrier..... Alfred Driscoll.....	Hon. P. J. O. Chauveau. L. M. Coulée.
Ottawa.....	Ottawa et Pontiac.....	Aylmer.....	14-20 janv. 20-24 avril 14-20 sept., 20-26 nov.		
Québec.....	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec et la paroisse de Beaumont.....	Québec.....	5 premiers j. jurid. de cha. mois. sauf jan. juil. et août. et les 5 j. jur. qui suiv. le 15 (sauf juil. et août).	Fiset, Burroughs et Campbell.....	Hon. C. Alley et Hon. Pâquet.
Richelieu.....	Richelieu, Yamaska et Berthier.....	Sorel.....	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct. nov. déc. et 11-16 sept.....	Ant. N. Gouin.....	P. Guéremont.
Rimouski.....	Rimouski.....	Rimouski.....	16-21 mars et nov., 14-17 mai et sept.....	Letendre et Chamberland.....	Alph. Couillard
Saguenay.....	Charlevoix et Saguenay.	Saint - Etienne de la Malbaie.....	31 janvier au 4 fév., 17-21 juin, 5-8 sept. et 8-12 nov.....	Chs. DuBerger.....	P. H. Cimon.
St-François..	Richmond, Wolfe, Comp-ton, Stanstead, partie d'Arthabaska et la cité de Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	7 au 10 de chaq. mois sauf juil., août.....	Cabana et Bowen	W. H. Webb.
St-Hyacinthe	Rouville.....	St-Hyacinthe.....	1-8 fév., avril, juin et nov.....	Roy et Richer.....	L. S. Adam.
Terrebonne..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.....	Ste-Scolastique.....	20-26 janvier, mars, juin et octobre.....	Chs. de Montigny..	Zéphir. Roussille.
Trs-Rivières.	Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trs-Rivières	Trois-Rivières.....	16-24 de ch. mois. sauf juil. et août., 16-20 déc.	Alfred Desilets....	Ch. Dumoulin.

Cour Suprême du Canada. (Siège à OTTAWA.)

Hon. Sir William Johnston Ritchie, juge en chef, (\$8,000.)

" Samuel Henry Strong,

" Téléphore Fournier,

" William Alexander Henry,

" Henri-Elzéar Taschereau,

" John Wellington Gwynne.

Juges puinés, (\$7,000 chacun.)

Registraire,—R. Cassels, jr.*Secrétaire*,—George Duval.**Judicature de la province de Québec.****COUR DU BANC DE LA REINE.**

Sir Antoine-Aimé Dorion, juge en chef, (\$6 000.)

Hon. Samuel C. Monk,

" Ulric J. Tessier,

" Alexander Cross,

" L. F. G. Baby,

" L. R. Church.

Juges puinés, (\$5,000.)

Cour de Circuit de la province de Québec.**District d'Arthabaska.**—Siège à Arthabaskaville, les 16 et 17 de chaque mois, sauf juillet et août.**District de Beauce.**—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre.**District de Beauharnois.**—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre.**District de Bedford.**—Siège à Sweetsburg, du 5 au 7 février, avril, juin, décembre et du 7 au 9 octobre.**District de Chicoutimi.**—Siège à Chicoutimi, du 16 au 20 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.**District de Gaspé.**—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 27 janv. au 5 fev., du 25 au 31 mai, et du 1er au 6 oct. *A New Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 7 au 16 janvier, du 15 au 20 juin et du 20 au 25 octobre.**District d'Iberville.**—Siège à Saint-Jean, du 11 au 16 de février, avril, juin, octobre et décembre.**District de Joliette.**—Siège à Joliette, du 10 au 15 des mois de février, avril, juin et octobre.**District de Kamouraska.**—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, septembre et du 10 au 13 décembre. *A Saint-Jean-Baptiste (Ile-Verte)*, les trois premiers jours de février, mai et octobre.**District de Montmagny.**—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. *A Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre et du 2 au 4 juillet. *A Saint-Jean-Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre, et du 13 au 15 mai.**District de Montréal.**—Siège à Montréal, du 1er au 24 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.**District d'Ottawa.**—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. *A Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre.**District de Québec.**—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.**District de Richelieu.**—Siège à Sorel, du 13 au 15 des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. *A Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 de février, mars mai, juin, octobre et novembre, les 20 et 21 sept. *A Saint-François-du-Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, octobre, novembre et décembre, du 17 au 19 sept.**District de Rimouski.**—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et novembre 10 au 16 mai et septembre. *A Saint-Jérôme* (de Matane), du 18 au 20 des mois de février, juin et septembre.**District de Saguenay.**—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre et du 3 au 7 novembre.**District de Saint-François.**—Siège à Sherbrooke, du 12 au 16 de chaque mois de l'année, sauf janvier juillet et août.**District de Saint-Hyacinthe.**—Siège à Saint-Hyacinthe, du 1er au 8 des mois de mars, mai, juillet, octobre et décembre.**District de Terrebonne.**—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janvier, mars, juin et octobre.**District des Trois-Rivières.**—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. *A Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. *A Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 février, juin et octobre.

Régistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Thomas Barron	Lachute.
Arthabaska	M. J. A. Poisson	Arthabaskaville
Bagot	Jos. O. Bachand	St Liboire.
Beauce	F. E. A. Tasch. Fortier	Ste-Marie.
Beauharnois	Joseph Mayers.....	Beauharnois.
Bellechasse	L. Solime Forgues....	St-Michel.
Berthier	B. E. Pelland.....	Berthier.
Bonaventure	J. G. LeBel.....	New Carlisle.
Bonaventure, 2e div..	J. A. Verge	Carleton
Brome.....	H. S. Foster.....	Knowlton.
Chambly.....	Pierre E. Hurteau....	Longueuil.
Champlain	G. H. Dufresne	Ste-Geneviève de Bat.
Charlevoix et Sag. 1 div.	Charles DuBerger....	St-Etienne de la Malb
2e div.	Télesphore Fortin....	Baie St-Paul.
Chateauguay	Alexis M. Gagnier....	St-Martine.
Chicoutimi	Ovide Bossé.....	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2e div....	Calixte Hébert.....	Hébertville.
Coaticook.....	Ostis Shurtleif.....	Coaticook.
Compton.....	Elias Samuel Orr	Cookshire.
Deux-Montagnes	Dosithée Dupras	Ste-Scolastique.
Dorchester	François Fortier	Ste-Hénédiène.
Drummond.....	{ P. N. Dorion	{ Drummondville.
	{ J. Mairs	
Gaspé	Joseph X. Lavoie	Percé.
Hochelaga et J.-Car ..	{ N. M. LeCavalier...	{ St-Laurent.
	{ Flavien Filiatrault..	{ Montréal.
Huntingdon	Andrew Somerville...	Huntingdon.
Iberville	Michel A. Bessette....	Iberville.
Îles de la Madeleine...	Edouard Alfr. Bras et.	Amherst.
Ile d'Orléans	Bruno Peltier.....	St-Laurent.
Joliette.....	Chs. G. Beaudoin	Joliette.
Kamouraska	Henri Garon	Kamouraska.
Laprairie	J. B. Varin.....	Laprairie.
L'Assomption	Jos. Z. Martel.....	L'Assomption.
Laval	Adélarde E. Léonard..	Ste-Rose.
Lévis	L. N. Carrier.....	Lévis.
L'Islet	Arsène Michaud	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière	L. E. Lemay.....	Ste-Croix.
Maskinongé	Frs. S. L. Désaulniers.	Louiseville.
Mégantic	William H. Lambly ..	Inverness.
Missisquoi.....	Richard Dickinson ..	Bedford.
Montcalm	A. E. Thibodeau.....	Ste-Julienne.
Montmagny	Ed. Lavergne.....	Montmagny.
Montmorency	Gabriel Dick.....	Château-Richer.
Montréal Est	J. C. Auger.....	Montréal.
Montréal Ouest	Geo. Warwick Ryland.	Montréal.

Régistrateurs pour la province de Québec—Suite.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Napierville	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet	Joseph A. Blondin....	Bécancour.
Ottawa	Louis Duhamel.....	Hull.
Pontiac.....	Walter Rymer.....	Bryson.
Portneuf.....	H. Q. de Saint-Georges	Cap Santé.
Québec	{ L'hon. E. Rémillard	{ Québec.
	{ Chs. Trudel.....	
Richelieu	Jules Chevalier.....	Sorel.
Richmond	O. A. P. Cleveland...	Richmond.
Rimouski, No. 1.....	J. B. Saucier.....	St-Jérôme, Matane.
Rimouski, No. 2.....	L. G. Cazeau.....	Rimouski.
Rouville	H. E. Poullin	Marieville.
Shefford	J. H. Lefebvre	Waterloo.
Sherbrooke.....	Daniel Thomas	Sherbrooke.
Soulanges	J. Stevens	Côteau-Landing.
Stanstead	C. M. Thomas.....	Stanstead Plain.
Sainte-Anne des Monts	Joseph Thibault.....	Ste-Anne des Monts.
Saint-Hyacinthe	{ Joseph Nault.....	{ St-Hyacinthe.
	{ Hor. Saint-Germain.	
Saint-Jean	Jos. P. Carreau.....	Saint-Jean.
Saint-Maurice	R. Kiernan.....	Trois-Rivières.
Témiscouata	Elie Mailloux.....	L'Île Verte.
Terrebonne.....	Louis G. Lachaine ...	St-Jérôme.
Vaudreuil.....	Frs. de Sales Bastien..	Vaudreuil.
Verchères.....	Jos. Geoffrion	Verchères.
Wolfe	Eug. Stanislas Darche.	Ham-Sud.
Yamaska	L. M. Blondin	St-François du Lac.

Inspecteur : Aimé Geoffrion, Verchères.

QUELQUES PROVERBES CHINOIS

La langue des femmes est leur épée, et elles ne la laissent jamais rouiller.

La jeune fille est une fleur, la jeune femme est un fruit ; si le fruit est mauvais, quel souvenir restera-t-il de la fleur ?

Plus une femme aime son mari, plus elle le corrige de ses défauts ; plus un mari aime sa femme, plus il augmente ses travers.

Louer son fils, c'est se vanter ; blâmer son père c'est se flétrir.

Votre secret est votre esclave si vous le gardez : vous êtes le sien si vous le déclarez.

ENIGME NO. 8.

Sur les rives escarpées mon premier s'aventure
 Pour chercher mon dernier, qui lui sert de pâture.
 Mon tout, sur les jardins, étend sur les berceaux
 Un odorant tissu de flexibles rameaux.

(Pour la réponse à l'énigme No 8, voir l'*Almanach agricole*.)

LA LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Extrait.)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : le *caribou* et le *chevreuil*, entre le 1er janvier et le 1er octobre de chaque année ; l'*orignal* mâle et femelle, en tout temps jusqu'au 1er octobre 1890.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'*orignal*, du *caribou* ou du *chevreuil*, sans autorisation du commissaire des terres de la couronne, et toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section est passible d'amende.

3. Aucune personne n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans cette province de Québec, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la couronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, quatre *chevreuils*, trois *caribous*.

Cette prohibition, toutefois, ne s'applique aux sauvages qu'en autant qu'elle n'affecte pas d'une manière sérieuse, leurs moyens de subsistance.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre :—le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marte* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année ; le *lièvre*, entre le 1er février et le 1er novembre de chaque année ; le *rat-musqué* entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre—*a.* la *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1er février et le 1er septembre de chaque année ; *b.* les *macreuses*, les *sarcelles* ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* [*lecs-scies*], le *huard* et les *goëlands*, entre le 15 avril et le 1er septembre de chaque année ; *c.* aucun des oiseaux précités—excepté la *perdrix*—en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces

CHARADE NO. 2.

Quel portier
N'a mon premier
Qui ne s'est abreuvé
De mon dernier ?
Qui n'a rêvé
A mon entier ?

(Pour la réponse à la charade No 2 voir l'*Almanach agricole*.)

heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*oularde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdrix*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer ou le détruire, ainsi que les pièges ou trappes dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant moins que huit de calibre.

7. Il est défendu, entre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année, de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *trirri*, les *fauvettes*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* [*rossignol*, *oiseau rouge*, *oiseau bleu*, etc.], les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives* [*merle*, *flûte-des-bois*, etc.], les *roitelets*, le *goglu*, les *mainates*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc.,—ou d'en enlever les nids ou les œufs—sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éper-viers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyageur* (*tourte*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *cornielle*, les *jaseurs* (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geaies*, la *pie*, le *moineau*, les *élourneaux* ; et quiconque trouve, quelques filets, trébuchets, pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

—Les injures sont comme les corps lourds, elles ne blessent qu'en tombant d'en haut.

Tu te plains d'être trompé. Qui est-ce qui t'a trompé le plus souvent ? Toi-même. [*Instructions chrétiennes pour les jeunes gens.*
In-18 cart..... 40 c.]

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps, faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cette effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse. Il doit être contre-signé par le surintendant de la chasse.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

* * A la cour de police.

Le magistrat au prévenu :

—Accusé, vous buvez beaucoup.

—Faut m'excuser, mon juge. J'ai le gosier en pente !

—Ce n'est pas la première fois que vous comparez devant nous.

—Monsieur le juge est bon de se rappeler nos premières entrevues. Madame, va bien ?

* Plaidoirie américaine.

À Cincinnati, dans une affaire de vol entre fermiers.

L'avocat, s'adressant au jury :

—Messieurs les jurés, il y avait trente-six cochons dans le troupeau de mon client. Et remarquez ceci, juste trois fois autant que vous êtes de jurés.

—Or.....

L'avocat continue.

Il faut laisser à ses enfants une honnête liberté, de manière que la maison paternelle ne soit pas un pis-aller.

Un peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène. *Saint-Jean-Baptiste, l'Évangile et le Canada*, par Paul de Malijay. In-8.....50 c.]

LA LOI DE PÊCHE

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 15 mai ; le *mashinongé* et l'*achigan*, du 15 avril au 15 juin ; le *saumon* [avec des rêts], du 1er septembre au 1er mai ; le *saumon* [à la mouche], du premier septembre au 1er mai ; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 1er janvier ; la *truite grise* des lacs, du 15 octobre au 1er décembre ; le *poisson blanc*, du 10 novembre au 1er décembre.

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est en tout temps, défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté d'Huntingdon, les rivières Magog et Massawippi, comtés de Stanstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, destinées à la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

Toute infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est punissable d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à \$100 et les dépens, ou d'un emprisonnement, à défaut de paiement immédiat, pour une période n'excédant pas six mois.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du Club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

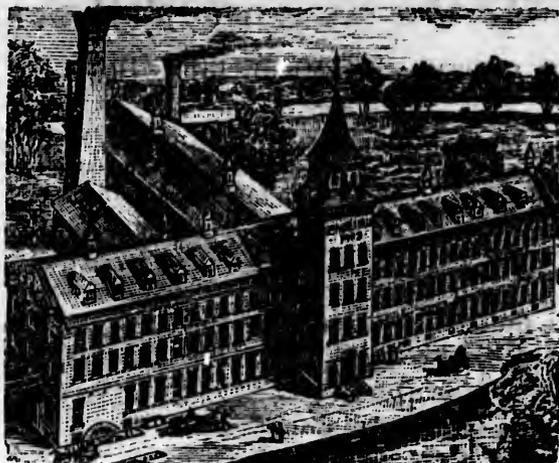
Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, l'*exportation* des chevreaux, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges, (*woodcock*) est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars* et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douanes.

S'adresser pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche au secrétaire du Club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

Boîte de Poste, 1308, Montréal.

(Réponse à l'énigme No 12 de l'*Almanach agricole*.): HORLOGER.)

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTRÉAL, 1884 :

UNE MÉDAILLE D'OR.

DEUX MÉDAILLES D'ARGENT.

QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE.

EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, 1887 :

SIX MÉDAILLES D'OR.

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION DU DOMINION, A TORONTO, 1887 :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

(La plus haute récompense.)

Papier à Impression, blanc et teinté. Papier-Ecolier. Papier

Foolscap (des Administrations). Papier à Lettres, Papier-Billet,

SEULE USINE EN CANADA qui fabrique es papiers EXTRA-FINS

et FINS, PAPIERS TOILES pour registres de banques, etc., etc.

“ STANDARD ” “ C. P. R. ” “ LEDGER ” et “ RECORD ”.

Factures, Etats de comptes, Mémoires, En-têtes de Lettres, etc.

fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Réglage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à
fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

BIBLIOTHEQUE POPULAIRE

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Chansonnier des Familles (le), lyre canadienne, 3e édition, revue et considérablement augmentée. (Plusieurs des chansons de cette édition sont avec la musique). In-18 br. 30 c. ; cart. 40 c.

Aux chansons populaires sont jointes dans ce recueil un choix de jolies romances, chansonnettes et chansons comiques.

Châtiment de Dieu (le), par C. G. In-12..... 25 c.

Événements de 1837-38, esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada, par L. N. Carrier. In-12..... 40 c.

Hélika, mémoire d'un vieux maître d'école, roman canadien, par le Dr Chs de Guise. In-8..... 25 c.

Héroïne (l') **chrétienne du Canada**, ou vie de M^{lle} LeBer. In-12, cart..... 50c.

Jean Rivard le défricheur, récit de la vie réelle, par A. Gérin Lajoie. In-12..... 30 c.

Jean Rivard économiste, pour faire suite à *Jean Rivard le défricheur*, par le même. In-12..... 30 c.

—Les deux ouvrages précédents, réunis en un seul vol. In-12 60c.

Mes rimes, par Elzéar Labelle. In-8..... 50 c.

Des chansons, poésies légères et la jolie opérette *La conversion d'un pêcheur*, sont contenues dans ce volume, ainsi qu'une préface et une notice biographique sur l'auteur, par M. A. N. Montpetit.

Ouvrages de Faucher de Saint-Maurice, comprenant : *A la brunante. De Québec à Mexico. Choses et autres. De Tribord à Babord*, 5 beaux volumes in-12..... \$4.75

Paillettes d'or. Cneillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Les 5 premières séries (années 1868 à 1882) réunies en 1 volume. In-18 relié..... 80c.

—La 6e série (1883-85) se vend séparément..... 13c.

Recueil de cantiques notés, pour les missions et retraites. In-18, broché..... 15 c.

Saisons (les), par M^{lle} Brun, —*Le printemps*, 2 vol. —*L'été*, 2 vol. —*L'automne*, 2 vol. —*L'hiver*, 2 vol., en tout 8 vol. in-18 de 200 à 225 pages chacun. Prix des 8 volumes..... 80 c.

Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville. Deux volumes. in-12..... \$1.00

Voyage d'Iberville, en 1698. In-8..... 25 c.

J. B. ROLLAND & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS ET IMPORTATEURS

DE FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE ET ÉTATS-UNIS

Agents de la Cie. de Papier Rolland, Fabrique à Saint-Jérôme

Rue Saint-Vincent, 6, 8, 10, 12 et 14. Montreal.

